

MORLANWELZ-MARIEMONT

13 - 14 MARS 2011

FEUAREU



MONT-SAINTE-ALDEGONDE
CARNAVAL 2011
6 - 7 - 8 MARS

DI MANCHÉ 6
DES 10H, DÉPARTS DES CORTÈGES
RUE DE LA PÉRIÈRE
ET RENDEZ-VOUS AU BOULEVARD

10H - PLACE DE LA GAZIE - DÉPART DES CORTÈGES

12H - DÉPART PLACE DE LA GAZIE
CORTÈGE DES SOCIÉTÉS

15H30 - AU BOULEVARD DE LA RUE DE MARIGNY
FIN DU CORTÈGE

LUNDI 7
10H - DÉPART DE LA PÉRIÈRE
(RUE DE PÉRIÈRE)
CORTÈGE DES SOCIÉTÉS

12H - PLACE DE MARIGNY
SOCIÉTÉS - DÉPART
FIN DU CORTÈGE

MARDI 8
12H30

CARNAVAL DE CARNIÈRES

DIMANCHE 10 AVRIL
DES 8 HEURES DU MATIN !
RANGEMENT DES GILLES !
10 HEURES : DÉPART DES TRUQUES
SUR LA BALCONNÉE DE LA RUE ROYALE
11 HEURES : DÉPART DU MATIN
SUR LA PLACE DE CARNIÈRES
12 HEURES 30 : CORTÈGE DES TRUQUES
(DÉPART DE LA RUE VANDERVELDE)

LUNDI 11 AVRIL
10 HEURES 30 : CORTÈGE DES FLAMBEAUX
(DÉPART DE LA PLACE WANDERMAEL)
12 HEURES 30 : DÉPART FINAL DE FIN
D'ARTIFICES SUR LA PLACE DE CARNIÈRES

MARDI 12 AVRIL
ROUVER LAURE DES SOCIÉTÉS
12 HEURES : FIN D'ARTIFICES DES TRUQUES

FINANCÉES PAR LE COMITÉ LOCAL
BOULEVARD DE CARNIÈRES

10-11-12 AVRIL

Morlanwelz est jumelée avec Blaj (Roumanie), Pleszew (Pologne), Le Quesnoy (France) et Villarosa (Italie).

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION N°52 - FEVRIER 2011

morlanwelz.be

Carnières - Mont-Sainte-Aldegonde - Morlanwelz-Mariemont



JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION N°52

Sommaire

- Administration2 à 6
- Emploi 7
- Politique locale 8
- Sports 9
- Jeunesse 10 & 11
- Festivités 12 & 13
- Santé 14 & 15
- Vie associative 16 & 17
- Culture 18 à 21
- Infos 22
- Agenda 23 & 24

ÉDITEUR RESPONSABLE :

Jacques Fauconnier, Bourgmestre
Hôtel communal,
Rue Raoul Warocqué, 2
Tél.: 064/43.17.17

RÉALISÉ SOUS LA CONDUITE DE :

François Devillers,
Echevin de la communication
francois.devillers@morlanwelz.be

PRÉPRESSE :

Nathalie Pietquin
Tél : 064/43.17.39
Fax : 064/43.17.21
communication@morlanwelz.be

Comité de relecture :

Bernard Bodeux,
Colette Carion,
Jean Deval,
Céline Lansman,
Claudine Lefèvre,
Christian Mabilie,
Jean-Pierre Soumois,
Annette Tilmant,
Claudette Vandenberghe.

Seuls les textes qui nous parviennent dans les délais ont la possibilité d'être corrigés par le comité.

LES ARTICLES SIGNÉS N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS.

Prochaine parution du Morlanwelz.be/info :

Si vous souhaitez que vos articles paraissent et que vos activités soient reprises dans l'agenda communal, vous êtes invités à remettre les informations nécessaires au service Prépresse avant le 15 mars 2011.

Le journal n°53 sera distribué en avril 2011 par les prestataires de l'A.L.E. avec le soutien financier de l'A.L.E. En cas de problème de distribution, veuillez appeler le 064/43.17.15.

Prochain thème de la rubrique "la parole aux Partis et aux citoyens" : "LA FRACTURE NUMÉRIQUE".
Les articles doivent nous parvenir dans les conditions décrites ci-dessus, signés, et avec un maximum de 2.000 caractères, espaces compris.

Projet - Création d'une Association des Villes jumelées

La Commune de Morlanwelz souhaite créer en 2011 une «association des Villes jumelées». En effet, Morlanwelz est jumelée avec les Communes de Villarosa (Italie), Le Quesnoy (France), Pleszew (Pologne) et Blaj (Roumanie).

Dans le cadre de ces jumelages et dans le respect des souhaits de la Communauté européenne pour une meilleure émancipation de nos citoyens, l'association aura pour but d'informer les administrés, de mettre en place des projets en commun avec les villes jumelées et d'en faire bénéficier la population morlanwelzienne, les associations culturelles, les groupements folkloriques, les clubs sportifs, les mouvements de jeunesse, les écoles, mais aussi le secteur économique...

Notre vœu est que cette association regroupe et sensibilise un grand nombre de personnes de notre entité, issues de domaines différents.

Nous vous invitons donc **le 23 mars 2011 à 19h** (dans la salle des fêtes de l'hôtel communal) à nous rejoindre pour une large assemblée générale au cours de laquelle vous pourrez obtenir plus d'informations et acter votre volonté de faire partie de cette association.

Jean Malfroid
Contact : Stéphanie Halipré au 064/43.17.90



Route Nationale 59 - Travaux de longue durée R.N. 59 carrefour avec la rue du Picteur

Le Service public de Wallonie met en œuvre la construction d'un rond-point au carrefour formé par la R.N. 59 et la rue du Picteur. La durée des travaux est estimée à 120 jours ouvrables. Vu l'importance du trafic empruntant ce tronçon de la R.N. 59, des perturbations importantes sont à craindre notamment aux heures de pointe et de changement de pause du personnel œuvrant dans les zonings situés à proximité.

Pour la gestion de la circulation, les mesures suivantes ont été décidées :

- Interdiction pour les véhicules de plus de 7,5 tonnes d'emprunter la sortie Seneffe de l'autoroute A15 dans le sens Mons-Namur, ces poids lourds doivent emprunter la sortie Chapelle et le rond-point dit des «chats».
- L'accès à l'autoroute A15 en direction de Mons est fermé ; les usagers désirant se rendre à La Louvière, Houdeng ou Mons sont invités à se diriger vers Seneffe pour reprendre l'autoroute E19 à Feluy.
- Entre la zone de travaux et le rond-point dit des «chats», la R.N. 59 consiste en une chaussée fermée, les usagers circulant de Seneffe vers Chapelle et souhaitant emprunter l'autoroute A15 en direction de Namur doivent faire demi-tour au rond-point dit des «chats» et emprunter l'accès à l'autoroute A15.
- Pour les usagers en provenance de Godarville, la rue du Picteur est fermée à hauteur du carrefour avec la rue de Claire Fontaine.
- La rue du Picteur est fermée à partir de la R.N. 59 lors de la première phase des travaux, tant vers Godarville que vers Bellecourt.

Itinéraire conseillé

Pour les véhicules de plus de 7,5 tonnes se dirigeant vers le zoning situé à Feluy, la police préconise l'itinéraire suivant : à partir de l'autoroute A15, emprunter l'autoroute A501 à La Louvière en direction de Bruxelles, emprunter l'accès à l'autoroute E19 en direction de Bruxelles et sortir à Feluy via la sortie n°20. Ce trajet est un peu plus long mais le gain de temps est appréciable.

Mesures de sécurité

Dans le cadre de la protection des ouvriers du chantier, la police intensifiera les contrôles vitesse aux abords du chantier. Le respect de la limitation de vitesse sera appliqué de manière stricte. Les travaux s'effectuent en deux phases : pour la première, la circulation s'effectue uniquement sur la bande de circulation de gauche de la R.N. 59 ; pour la seconde, la bande de droite et une partie du nouveau rond-point seront utilisées.

CP Marc Duculot
Coordinateur Opérationnel
WPR HAINAUT

CDP Monique Devodder,
Chef de corps,
Zone de Police locale Mariemont

Le point sur les problèmes dus aux conditions hivernales

Notre pays a connu une vague d'intempéries hivernales dans le courant de la dernière quinzaine du mois de décembre.

Notre commune est couverte par 96 kilomètres de voiries et compte 203 rues. Il est impossible pour notre service de déneigement d'être partout à la fois et au même moment. Certains citoyens ont des difficultés pour comprendre cette réalité.

A cela s'ajoute la pénurie de sel qui, pour rappel, ne produit ses effets qu'en cas de circulation routière importante et si la température est supérieure à -7 degrés. Notre commune n'est malheureusement pas la seule dans le cas.

Contre l'intensité extraordinaire des chutes de neige dépassait les moyens dont notre commune disposait. Nous avons fait appel à une firme privée qui nous a loué une deuxième lame de déneigement. Même avec un renfort en outils de travail, certaines rues, dont les nôtres, n'ont pas pu être déneigées, vu les obligations légales de dégager les axes prioritaires.

L'équipe d'ouvriers a travaillé 24 heures sur 24 ; le collègue communal était à l'écoute également et, chaque fois qu'une demande nous était transmise, nous avons essayé d'y répondre. Mais, à l'impossible, nul n'est tenu.

Des lettres, des messages de réclamations signés, nous les admettons et nous comprenons parfaitement le désappointement de leurs auteurs.

Quant aux lettres anonymes, nous ne pouvons pas les admettre. Certains d'entre vous, qui ont connu la Guerre 40-45, ont parfois été victimes de ces gestes indignes...

Les insultes, nous ne pouvons pas les admettre non plus, et ce, malgré l'énervement causé par une telle situation. Que ces insultes nous soient adressées, nous le comprenons, mais qu'elles soient adressées à des hommes qui sillonnent nos rues par un temps glacial, 24 heures sur 24, nous ne pouvons pas l'admettre.

Pour votre gouverne, notre commune a été classée quatrième parmi les communes les mieux accessibles !

Afin de mieux vous informer, vous trouverez ci-contre quelques extraits de notre règlement général de police.

Pour terminer, nous espérons que, malgré ces conditions atmosphériques détestables, vous avez bien terminé l'année. Nous vous souhaitons à toutes et tous une année 2011 riche en bonheur, en bonne santé et, surtout, fructueuse en événements heureux.

Amitiés sincères et sans rancune.

J.-Ch. Deneufbourg,
Echevin des Travaux

J. Fauconnier,
Bourgmestre



Rappel du règlement général de police

Section 5 : De la lutte contre le verglas et du déblaiement de la voie publique en cas de chute de neige ou de formation de verglas

(SA)Article 31:

Par temps de gel, il est interdit de verser, déverser ou de laisser s'écouler de l'eau, d'établir des glissoires sur la voie publique. Il est également interdit de déposer de la neige ou de la glace provenant des propriétés.

(SA)Article 32:

Tant en cas de chute de neige que par temps de gel, tout riverain d'une voie publique doit veiller à faire en sorte, sur le trottoir bordant l'immeuble qu'il occupe, qu'une voie suffisante soit dégagée pour faciliter le passage des piétons en toute sécurité. Devant les édifices publics, le soin des mesures prescrites ci-dessus incombe aux concierges, portiers, gardiens ou détenteurs des clés ou occupants ou toute autre personne préposée.

Les stalactites de glace qui se forment aux parties élevées des immeubles surplombant la voie publique doivent être enlevées dès qu'elles présentent un danger pour les passants. En attendant leur enlèvement, le propriétaire et/ou l'occupant et/ou le gardien, en vertu d'un mandat, de l'immeuble, doit prendre toute mesure pour écarter tout danger pour les personnes ou pour leur bien et pour assurer la sécurité des usagers aux endroits exposés.

Il est défendu de jeter dans la rue de la neige ou des glaçons provenant de l'intérieur des propriétés ou des gouttières. Ces neiges ou glaçons ne peuvent être déposés qu'aux endroits désignés par la police.

Le non-respect de ces consignes peut être sanctionné par une amende administrative.

Section 9 : Gestion privée des déchets

(SA)Article 130 :

Modalités de collecte des déchets ménagers et des déchets ménagers assimilés, Mise à disposition des déchets.

§11 : Si pour quelque raison que ce soit (neige, verglas, grève...), le ramassage n'a pas été effectué, les récipients de collecte et, d'une manière générale, les déchets non enlevés le jour de la collecte par l'organisme chargé de la collecte doivent être rentrés par les personnes les ayant déposés et ce, le jour même à 20 heures au plus tard.

Les personnes en infraction peuvent aussi se voir appliquer une sanction administrative avec à la clef une amende de 125 euros, et de 250 euros en cas de récidive. Pour votre information, vous pouvez aussi suivre les émissions d'A.C.T.V. (Antenne Centre), qui relaient les informations données par notre organisme collecteur, à savoir, I.D.E.A. - service propreté publique (rue de Nimy, 53 - 7000 Mons).



Connaissez-vous votre gardien de la paix... de quartier ?

Vous les avez sans aucun doute déjà croisés sur votre chemin... Situés aux endroits stratégiques, tels que le centre ville, les abords des écoles, ou encore à bord des transports en commun, les gardiens de la paix ont pour mission de renseigner et d'aider les citoyens. Ces agents luttent également contre les incivilités, les dégradations et les délits commis dans les espaces publics. Ces agents ont été répartis géographiquement sur l'entité et donc n'hésitez pas à faire appel à leurs services dans votre quartier.

Voici la répartition des rues par agent :



Véronique Dehaie
(Morlanwelz 802) - Secteur : Morlanwelz Centre
Permanence au 48, Place de Carnières
le lundi de 13h à 14h30
0477/88.10.95

Abel, Abel Hélin, Argentin, Avertiaux, Baume-Marpent, Belle-Hôtesse, Brunehaut (côté MLZ), De Brouckère (Louis), Déportés, Delbègue, Eglise, Ermitage, Faisanderie, Gazetier, Général de Gaulle, Grand'Place, Grand-Rue, Grattine, Hotyat (Fernand), Impasse Merlot, Impasse Tilman, Impasse Wastelain, Italiens, Jean Jaurès, Nations-Unies, Martyrs, Montoyer, Moyaux (Léon), Nations-Unies, Notre-Dame, 11 Novembre, Peny (Edmond), Petite rue du Waireau, Place Albert 1^{er}, Place Georges Warocqué, Place du Marché, Place Roosevelt (Franklin), Polichène, Portelette, Pont d'Arcole, Pont du Nil, Prince Albert, Prud'Homme, Quai de la Haine, Rondeau (Docteur Jules), Saint-Pierre, Saint-Sang (côté MLZ), Victoire, Joseph Wauters, Arthur Warocqué, Raoul Warocqué, Weiler (Julien).



Cateno Divita
(Morlanwelz 804) - Secteur : Morlanwelz Périphérie
Permanence au 48, Place de Carnières
le lundi de 13h à 14h30
0477/88.10.94

Alcalène, Allée de Belle-Vue, Allée des Hêtres, Allée des Ifs, Allée du Château, Amitié, Ateliers, rue de Bascoup, Bleuets, Bois, Bouleaux, Chapelle-lez-Herlaimont, Chaussée de Bascoup, Churchill (Avenue Winston), Chêne, Colombie, Courte, Croix-Rouge, Drève du château, Droit de l'Homme, Dufosse (Eugène), Egalité, Erables, Enseignement, Etoile, Fontaine de Spa, Fougères, Fraternité, Fontaine du Soldat, Fond'Folie, Grand'Pont, Haignies, Hayettes, Harmonie, Jacynthes, Jonquilles, Lahaut (Julien), Lecompte (Marius), Mabille (Valère), Mariemont

(Chaussée de), Liberté, Malaise, Mésanges, Mineurs, Myosotis, Nouvelle Drève, Olive, Parc, Pâquerettes, Paris (Adam-Joseph), Place du Château, Potrée, Réunion, Résidence du Pachy, Résistance, Sacré-Coeur, Saint-Arthur, Sainte-Henriette, Solidarité, Violettes, Terrasse Warocqué.



Dominique Ferrari
(Morlanwelz 810) - Secteur : Carnières Haut
Permanence au 48, Place de Carnières
le jeudi de 13h à 14h30
0477/88.10.93

Bassy, Beauregard (Domaine et rue du), Bois d'Hairmont, Brachet, Bughin, Brunehaut (côté Carnières), Champ-Là-Haut, Chapelle-lez-Herlaimont, Chemin Rouge, Destrée (Jules), Dieudonné Marcq, Duvivier, Ecoles, Ferrer, Fond des Trieux, Fricoux, Houssu, Martinières, Mattéoti, Martin (Alexandre-Louis), Mon Plaisir, Moulin, Royale, Pairois, Paix, Passerelle, Petit (Ernest), Place Gonzales Decamps, Placard, Rémy, René Marcq, Saint-Sang (du n°54 à la fin), Solvay (Ernest), Station, Tour, Trichon, Vandervelde (Emile), Vanrôme (Alphonse), Waresaix.



Mario Bussaglia
(Morlanwelz 807) - Secteur : Mont-Sainte-Aldegonde + une partie de Carnières bas
Permanence au 48, Place de Carnières
le jeudi de 13h à 14h30
0477/88.10.92

Achille Delattre, Anderlues, André Renard, Agace, Avenue de France, Balestin, Basse, Bois des Faulx, 13 Bonniers, Bougard (Cité), Boulois, Case, Centenaire, Cité Lévie, Charbonnages, Chemin du Calvaire, Chemin de Mons, Chèvremont, Collarmont, Concorde, Coquiart (Pierre), Courtils, Cronfestu, Dufonteny, Escossons, Faulx, Folie, Gade, Gaieté, d'Haine, Haute, Jonquière, Namur, Ormes, Place Max Buset, Place de Carnières, Place de Mont-Ste-Aldegonde, Rose, Rosière, Roujuste, Ruelle des Champs Elysées, Saint-Eloi, Sainte-Hilaire, Sault-à-Sault, Verte, Vierset, Vieille Eglise, Vingt-Deux Août.

Plan stratégique de sécurité et de prévention de la commune de Morlanwelz
Service des gardiens de la paix et des sanctions administratives
Responsable : Sophie Olivier
Bureau situé Place de Carnières, 48
sophie.olivier@morlanwelz.be
Tél.: 064/43.17.34



Le Plan de Cohésion Sociale, un dispositif ambitieux de promotion de la cohésion sociale et du bien-être pour tous au niveau local

Le plan de cohésion sociale de Morlanwelz s'est engagé, dès 2009, à promouvoir la cohésion sociale sur son territoire. La cohésion sociale y est définie comme l'ensemble des processus qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus l'égalité des chances et des conditions, l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu, et ce quels que soient son origine nationale ou ethnique, son appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, son statut social, son niveau socio-économique, son âge, son orientation sexuelle, sa santé ou son handicap. L'évolution de la société doit être intégrée dans les actions initiées conjointement par l'administration communale, son Plan de cohésion sociale, et tout autre partenaire, qui ont pour mission commune de sensibiliser et de faciliter l'accès à toute forme d'activités socioculturelles, culturelles, sportives... aux personnes vivant une situation sociale et/ou économique difficile... nous visons à apporter des réponses, et le cas échéant, un soutien aux familles, aux jeunes et moins jeunes confrontés aux difficultés de la vie mais aussi de faire en sorte que toutes les générations vivent en harmonie, dans un respect et une compréhension mutuels. Nous devons répondre à deux objectifs : le développement social des quartiers et la lutte contre toutes formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité.

Nos actions sont coordonnées au sein de 4 axes :

- L'insertion socioprofessionnelle en partenariat avec le C.P.A.S., la Maison de l'Emploi, le FOREM, l'ASBL Lire et Ecrire et d'autres services d'insertion et de formation.
- L'accès à un logement décent en collaboration entre autres avec l'I.S.S.H.
- L'accès à la santé et le traitement des assuétudes, mais aussi la lutte contre le décrochage scolaire et la prévention de la délinquance et des violences intra-familiales, en partenariat avec notre Plan stratégique de sécurité et de prévention (P.S.S.P.).
- Le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels en partenariat avec le C.P.A.S., l'accueil extrascolaire et l'A.S.B.L Article 27.

Nous sommes entourés par une équipe volontaire et dynamique prête à relever les défis de cette société où, pour nous, l'humain est au centre de nos préoccupations... (Sophie Olivier, coordinatrice, et les travailleurs sociaux Bernard Bacq, Philippe Fudala, Gianni Picano, Concetta Marinario, Pol et Lionel Laute, Liboria et Marie-Joëlle...)

Actuellement, le Plan de cohésion sociale vous propose :

- Un travail social de rue et d'accompagnement familial, un suivi personnalisé, une écoute et un accompagnement dans les démarches administratives et/ou psycho-médico-sociales (en partenariat avec le Plan stratégique de sécurité et de prévention de Morlanwelz).
- Un accompagnement, un suivi des personnes ayant ou ayant eu des problèmes avec la consommation d'alcool, de médicaments et/ou de drogues (partenariat P.S.S.P.).
- L'encadrement de projets comme «Été solidaire, je suis partenaire».
- Des activités sportives (mini-foot, escalade).
- Des activités culturelles (ateliers initiation guitare, perfectionnement rock et jazz manouche, chant, guitare basse, percussions rock, djembe... sensibilisation à l'art

contemporain, sorties article 27) et participation à des concerts...

- Des animations de quartier (tournois de mini-foot, fêtes locales, en collaboration avec les comités de quartier).
- Des actions citoyennes (sensibilisation aux notions de démocratie, de citoyenneté).
- Un soutien, lors de l'organisation de stages durant les vacances scolaires, et lors des activités récréatives de l'accueil extrascolaire des mercredis après-midi.
- Notre «taxi de la solidarité» qui propose un accompagnement et un suivi administratif... pour les personnes de plus de 60 ans et/ou à mobilité réduite.
- Des cours d'alphabétisation 2 fois par semaine.

Sur le terrain ... en maisons de quartier

Les maisons de quartier sont des espaces de rencontre, des lieux d'accueil, de créativité, d'expression et de participation, ouvertes régulièrement et sans discrimination à tous. Elles offrent aux personnes qui la fréquentent l'occasion de dire qui elles sont, ce qu'elles vivent, et d'exercer, au travers de projets et d'activités qu'elles souhaitent développer, une citoyenneté responsable, active et critique. Les maisons de quartier se situent dans une perspective d'éducation permanente et de lutte contre l'exclusion. Elles sont un élément essentiel de promotion sociale et culturelle. La finalité de nos maisons est donc le développement d'une citoyenneté critique, active et responsable par une prise de conscience et une connaissance des réalités de la société, des attitudes de responsabilité et de participation à la vie sociale, économique, culturelle et politique, ainsi que la mise en œuvre et la promotion de pratiques socioculturelles et de création.

A la Cité des Epines : présence active sur le terrain et permanences sociales les lundis, mardis de 17h à 19h et les vendredis de 19h à 21h.

Contacts :	Bernard Bacq	0477/88.01.87
	Pol Laute	0477/88.11.84
	Philippe Fudala	0477/88.03.29
	Gianni Picano	0477/88.03.66

A Carnières :

- Ateliers chants, guitare (initiation) et manouche (perfectionnement) les lundis et mardis de 19h à 21h30, les jeudis de 16h30 à 21h30, les samedis de 12h à 17h.

Contacts :	Bernard Bacq	0477/88.01.87
	Pol Laute	0477/88.11.84

- Ateliers percussion / batterie les lundis, mardis et mercredis de 16h à 19h.

- Atelier percussion / djembe les mercredis de 19h à 21h

- Atelier percussion rock les vendredis de 18h à 21h

Contact :	Lionel Laute	0498/80.83.68
-----------	--------------	---------------

A Mont-Sainte-Aldegonde :

Atelier RAP les lundis de 19h à 21h.

Permanences sociales : les lundis et jeudis de 19h à 21h.

Contacts :	Philippe Fudala	0477/88.03.29
	Gianni Picano	0477/88.03.66

Partenariats :

- Accueil extrascolaire les mercredis de 10h à 12h (administratif) et de 13h à 16h (activités créatives).

- Mise en place d'ateliers créatifs (sensibilisation à l'art contemporain) avec le musée A.-L. Martin, le BPS22 Charleroi, l'École des Arts de Braine-l'Alleud.

Projet similaire avec ados les samedis de 10h à 12h.

Avec le soutien financier de la Région wallonne. Informations auprès de Christian Moureau (064/43.17.32), échevin responsable, ou Sophie Olivier, chef de projet (064/43.17.34 - sophie.olivier@morlanwelz.be).

Etat civil - Cimetières : le saviez-vous ?

Achat de concessions et de caveaux

Le conseil communal a décidé de modifier son règlement communal, comme suit : «Les caveaux sont placés sous l'autorité de la commune et vendus exclusivement par la commune de Morlanwelz.»

Dès lors, toute demande d'acquisition d'une concession avec ou sans caveau ou d'une cellule de columbarium, doit être adressée au collège communal. La concession est accordée pour une durée de 15 ou 30 ans maximum, le prix varie selon le choix arrêté.

Déclaration des dernières volontés

«En vertu de l'article 15bis, §2, alinéa 2 de la loi du 20 juillet 1971 sur les funérailles et sépultures, toute personne peut, de son vivant, informer de son plein gré et par écrit, l'Officier de l'état civil de sa commune, de ses dernières volontés quant au mode de sépulture.»

Une simple déclaration au guichet de l'administration communale suffit.

Les modes de sépulture possibles sont :

1. Inhumation des restes mortels ;
2. Crémation suivie de l'inhumation des cendres dans l'enceinte du cimetière ;
3. Crémation suivie du placement des cendres dans le columbarium du cimetière ;
4. Crémation suivie de la dispersion des cendres sur la pelouse de dispersion du cimetière ;
5. Crémation suivie de la dispersion des cendres en mer territoriale belge ;
6. Crémation suivie de la dispersion des cendres à un endroit autre que le cimetière ou la mer territoriale belge ;
7. Crémation suivie de l'inhumation des cendres à un en-

droit autre que le cimetière.
8. Crémation suivie de la conservation des cendres à un endroit autre que le cimetière.
Dès réception de cette déclaration, l'information sera mentionnée aux registres de la population, un récépissé vous sera remis.

Déclaration relative à la transplantation d'organes et de tissus après le décès

«Article 10 de la loi du 13 juin 1986 relative au prélèvement et à la transplantation d'organes, Moniteur belge du 14 février 1987.»

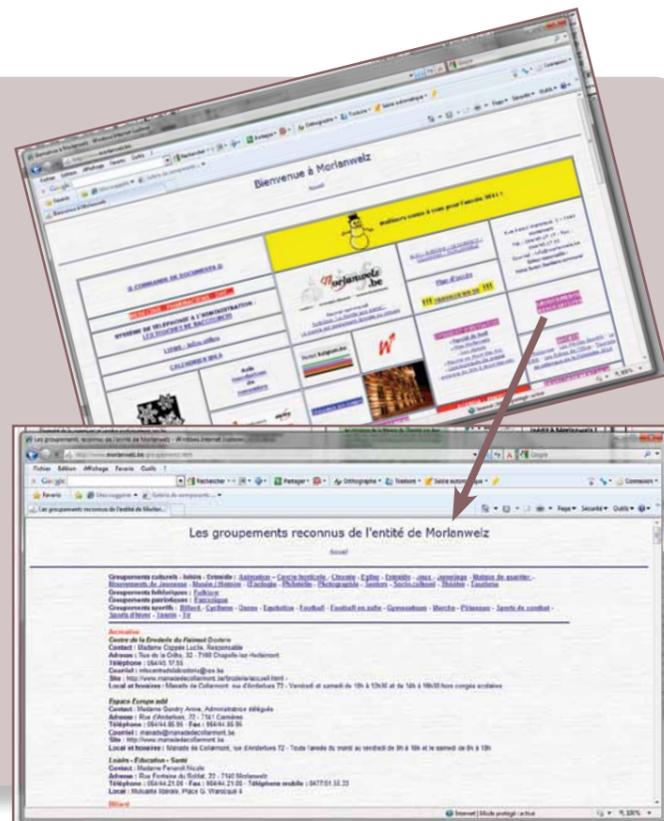
Possibilités offertes :

1. Opposition à tout prélèvement d'organes et de tissus ;
2. Déclaration de consentement exprès ;
3. Révocation d'une déclaration d'opposition ;
4. Révocation d'une déclaration d'opposition et introduction d'une déclaration d'autorisation expresse ;
5. Révocation d'une déclaration d'autorisation expresse ;
6. Révocation d'une déclaration d'autorisation expresse et introduction d'une déclaration d'opposition.

Dès réception de cette déclaration, l'information sera mentionnée aux registres de la population, un récépissé vous sera remis.

Nebih Alev,
Officier de l'Etat civil

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au guichet :
Le matin, du lundi au vendredi : de 8h30 à 11h30.
L'après-midi, du lundi au mercredi : de 13h30 à 16h.
L'après-midi, le jeudi : de 13h30 à 17h30.
L'après-midi, le vendredi de 13h30 à 15h.



Site internet www.morlanwelz.be
Page «groupements»

Comme vous avez pu le remarquer, cette page a été mise à jour en janvier.

Si votre groupement n'apparaît pas dans la liste, c'est que vous ne nous avez pas renvoyé le petit carton/réponse que nous vous avons fait parvenir en décembre ou que l'adresse de votre secrétariat a changé depuis la précédente mise à jour.

Si vous êtes un groupement reconnu de l'entité de Morlanwelz, vous pouvez toujours envoyer un mail à l'adresse communication@morlanwelz.be avec les indications suivantes :

- Catégorie
- Dénomination
- Nom - Prénom - Fonction
- Téléphone - Fax - Mobile
- Rue, N° - CP Localité
- Courriel
- Site
- Réseau social
- Local
- Horaires



Depuis son ouverture en septembre 2004, les missions de la Maison de l'Emploi ont évolué afin de vous offrir un éventail de services plus élargi, un accompagnement davantage personnalisé...

Différentes activités vous sont proposées pour mieux vous outiller dans votre recherche d'emploi telles : des modules d'initiation à l'informatique, des tables CV, lettres de motivation...

La Maison de l'emploi met aussi à votre disposition tous les outils technologiques : ordinateurs, imprimantes, fax, téléphones qui vous sont indispensables pour mener à bien vos recherches d'emploi. Tous les services offerts dans la Maison de l'Emploi sont évidemment totalement gratuits.

L'équipe de la Maison de l'emploi est à votre service **tous les matins de 8h30 à 12h et le lundi de 13h à 16h**. Les autres après-midi sont réservées aux différentes activités et aux entretiens individuels.

L'équipe de la Maison de l'emploi.

Maison de l'Emploi - Rue Jean Jaurès, 1
Tél. : 064/43.17.03 - Fax : 064/43.17.00

Voici le printemps qui se pointe à l'horizon



Après une dizaine de journées de formation en collaboration avec l'école provinciale d'horticulture, nos stagiaires sont prêts à vous aider dans l'entretien de votre jardin.

Pour rappel : le tarif horaire est de 5,95 euros et le chèque est déductible des impôts.

Débroussaillage possible avec du matériel loué à l'A.L.E. à tarif démocratique.

Renseignements :
A.L.E. de Morlanwelz
Préposées : Virginie Billiet et Dominique Van Den Berge (responsable).
Président : Eddy Romain.
2, rue R. Warocqué
064/43.17.15 ou 16
ale@morlanwelz.be

DANS LE CADRE D'EXERCICES PRATIQUES LIÉS À LA FORMATION HORTICOLE, L'A.L.E. DE MORLANWELZ RECHERCHE DES PARCELLES À AMÉNAGER PAR SES PRESTATAIRES (POTAGER OU ORNEMENT) SOUS LA SURVEILLANCE D'UN FORMATEUR. INFOS : 064/43.17.15.

Les bureaux sont accessibles tous les matins de 8h30 à 11h30 et le lundi de 13h30 à 16h. L'après-midi sur rendez-vous.

Délivrance et renouvellement des cartes Activa Win win.

Avec ou sans diplôme, la Défense recrute !

065/40.61.80 - 0800/DEF4U - www.mil.be



En 2011 :
Inédit à Morlanwelz !

De l'idée au projet d'entreprise...
Formation intensive de cinq semaines !

Que votre projet soit virtuel ou très concret, nous vous proposons une **réelle immersion de 200 heures dans le monde de l'entreprise**, avec l'élaboration de votre **business plan comme objectif final** ! Voilà en bref le défi que nous vous proposons de relever ensemble.



Comment ?

De manière pratique, par l'apprentissage/action, conseillés par des spécialistes de terrain issus du monde de l'entreprise et coachés dans vos démarches par un expert de l'entrepreneuriat.

Où ? Quand ?

A l'Observatoire de la Communication (Rue de l'Enseignement, 4, à MORLANWELZ) du 28 avril au 01 juin (du lundi au vendredi, de 8H30 à 17H30).

Nos partenaires ?

L'UCM, l'UMONS, l'AMCV, LA MAISON DE L'ENTREPRISE, TECHNOCITE, SACE, HERACLES, PROGRESS, etc.

GRATUIT POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

150 € POUR LES ACTIFS

Infos (c.stuaert@skynet.be - 0476/25.64.89)
Inscriptions en ligne sur www.pme3000.be

Un projet cofinancé par le Fonds social européen et la Province de Hainaut



LE FORMATEUR, MONSIEUR DE BAKKER, ENTOURÉ PAR L'ÉQUIPE. - PHOTO : D. VAN DEN BERGE ©.



1200 PLACES VACANTES EN 2011

INFOS À LA MAISON DE L'EMPLOI



LA DÉFENSE
PRIORITÉ À LA PAIX

Isoler n'est qu'une étape, mais c'est la première...

Les jours de grand froid nous l'ont rappelé plus tôt que de coutume : isoler les bâtiments est une priorité. Une priorité dans l'ordre logique des travaux d'amélioration à faire car l'isolation de toutes les surfaces (toiture, fenêtres, sas d'entrée, etc.) passe avant une éventuelle production d'énergie – c'est dans ce sens que les primes à l'énergie ont été réajustées par le ministre Nollet.

Une priorité aussi par rapport à l'enjeu financier : isoler est un investissement vite remboursé, qui rapporte rapidement en faisant diminuer la facture. Et la facture des bâtiments communaux (écoles, services de l'administration, C.P.A.S., etc.) est payée avec de l'argent public... C'est donc une question de bonne gouvernance que de supprimer au plus tôt tout gaspillage !

Aussi se demande-t-on pourquoi la commune de Morlanwelz n'a pas encore désigné d'éco-conseiller pour son administration, ou encore, dans une perspective plus ouverte vers le public, de «tuteur énergie» pour son C.P.A.S.

On attend en effet de la commune qu'elle montre l'exemple, qu'elle fasse connaître ses choix durables et qu'elle incite les citoyens à emboîter le pas (c'est particulièrement vrai dans les écoles où élèves et parents peuvent être sensibilisés à ces questions).

Et cela, pas uniquement en matière d'isolation, mais aussi dans une vue d'ensemble à plus long terme ; préserver la planète, diminuer nos émissions de CO₂, cela passe aussi par la mobilité douce, la réduction (puis le tri et la valorisation) des déchets, la production d'énergies renouvelables...

Bref, cela pourrait aussi «passer par ma commune», pour reprendre le nom d'une des structures prêtes à appuyer les communes dans leurs démarches vers une gestion plus durable. Une autre de ces structures existantes est l'«Agenda 21» ; alors, en ce début d'année, souhaitons un Agenda 21 pour Morlanwelz...

Le groupe local Ecolo de Morlanwelz
www.morlanwelz.ecolo.be

Nous sommes tous concernés...

Le réchauffement de la planète est un problème majeur qui doit TOUS nous concerner. Aussi, il appartient aux pouvoirs locaux d'intervenir pour la diminution de son impact sur l'environnement. A double titre d'ailleurs car outre le fait du gaspillage des ressources naturelles, il y a également un enjeu financier.

Les nouvelles technologies et les nouveaux matériaux permettent d'engranger de substantielles économies. Le collège communal a décidé de travailler en ce sens. Il ne sert à rien de courir tous les lièvres à la fois et les premiers investissements prévus ont été reportés car nous voulions un réel impact sur nos bâtiments communaux et effectuer des travaux dans un contexte global.

Aussi, un audit énergétique a été réalisé sur l'ensemble de nos écoles. Il révèle, dans son ensemble, une priorité de travaux d'isolation dans les combles (toiture ou plancher des greniers), de pose de châssis et portes double vitrage et enfin, de penser la modification des systèmes de chauffage... Viennent ensuite les énergies solaire et photovoltaïque.

Les cahiers des charges ont été lancés et les travaux sont en cours ou commenceront cette année à l'école des Trieux, du Centre à Carnières. A l'école de l'Allée des Hêtres, un système de pare-soleil couplé à des panneaux photovoltaïques sera installé très prochainement.

L'éclairage n'est pas en reste puisque, par exemple, les lampes incandescentes du hall de l'hôtel communal ont été remplacées par des lampes économiques.

Un grand chantier sera bientôt à l'étude : le remplacement progressif de notre éclairage public. Là aussi, une volonté de sécurité, d'économie et de respect de l'environnement.

Cela représente souvent des investissements importants mais des primes existent. Nous vous invitons à téléphoner aux «guichets de l'énergie» de la Région wallonne (065/35.54.31) ou à consulter le site internet : <http://energie.wallonie.be>.

Il est du devoir des pouvoirs locaux de montrer l'exemple, avec l'aide de la Région wallonne et de l'Etat fédéral...

Bien à vous,

Pour le PS,
Jean-Charles Deneufbourg,
Echevin des Travaux, de l'Urbanisme,
de l'Aménagement du territoire.



**Lu Yun Ling Wushu Team
Ecole d'arts martiaux chinois**

Basée en Belgique depuis presque 10 ans, et dirigée par maître Lu Yun Ling (7^e Duan) venu de Pékin, notre école de kung fu wushu et de tai chi chuan vous propose une initiation de qualité. Maître Lu Yun Ling est venu tout spécialement de Chine pour diffuser les arts martiaux chinois en Belgique. Une occasion unique d'étudier les arts martiaux auprès d'un véritable maître qui a à son actif, une carrière d'acteur dans de nombreux films asiatiques, mais aussi de nombreux titres en compétitions ! Découvrez les arts martiaux sous l'enseignement du seul maître chinois de la région !

Le kung fu wushu n'est autre que l'art martial pratiqué par Jet Li et Jackie Chan, et notamment représenté dans le film «The Karate Kid» avec Jackie Chan ainsi que dans le film pour enfants «Kung Fu Panda». Il s'agit d'un art martial «non-violent» qui se démarque de par son côté artistique. En effet, le kung fu enseigné par maître Lu vous permet de développer votre corps, agilité, souplesse, vitesse, puissance, acrobaties et maniement des armes. Aussi bien adapté aux enfants qu'aux adultes !

Quant au tai chi, il s'agit d'un art martial basé sur la respiration, la relaxation et la méditation. Une forme de yoga en mouvement adaptée aux adultes et aux personnes âgées pour retrouver un bon équilibre santé.

Nos cours se donnent :

Les lundis et mercredis de 18h30 à 20h30 (tai chi chuan) et de 20h30 à 22h30 (kung fu wushu) à Carnières (Ecole des Trieux - Rue des Ecoles 30).

Les cours pour enfants (dès 6 ans) se donnent au hall omnisports de La Louvière (Rue de Bouvy) le samedi de 10h à 12h et le mardi de 17h30 à 19h au hall omnisports de Strépy-Bracquegnies (Rue des Canadiens).

Tél.: 0498/65.40.31
Site internet: www.yunling.be
E-mail : luyunlingwushuteam@hotmail.com



Vous aimez le football ?
Vous voulez jouer au football ?
Venez nous rejoindre à l'A.C. Morlanwelz !

Renseignements :
0495/54.98.95
0486/86.92.35

Entraînements donnés par des entraîneurs diplômés



**Infinity Dance
Cours de Modern Jazz
et Hip hop
au Sablon**



Modern Jazz le mercredi

Petits (de 4 à 7 ans) : de 13h30 à 14h30.
Moyens (de 8 à 11 ans) : de 14h30 à 15h30.
Ados (de 12 à 16 ans) : de 15h30 à 17h.
Grands (16 ans et plus) : de 17h à 18h30.

Hip Hop le jeudi

Débutants/Moyens : de 17h à 18h.
Avancés : de 18h à 19h30.

Prix : 3 euros.
Au Sablon, Place de Carnières 36.

Contacts : Laëtitia au 0496/11.08.45, Wendy au 0493/50.81.90 ou Mélanie au 0494/89.12.13.
Infinity Dance est sur Facebook.



**Stage sportif pour les enfants
Multisports – escalade**

Une initiative du Service Provincial Sports et Jeunesse, avec le soutien de l'Echevin des sports, Christian Moureau.

Quand ?
du 18 au 22 avril 2011 de 9h à 16h.

Où ?
Complexe sportif, rue Pont du Nil n°1 à Morlanwelz.

Réservation et inscription obligatoires :
Informations : S.P.J.
Rue de la Barette, 261 - 7100 Saint-Vaast
Tél. : 064/22.57.12
<http://spj.hainaut.be>





Les ateliers de Métaphores asbl
Maison Citoyenne, centre d'expression
et créativité, librairie de seconde main
51 Grand-Rue, 710 Morlanwelz - 064/22.50.34
0498/21.66.39 - 0497/69.08.78

Lundi
Atelier créatif* de 16h30 à 18h (de 6 à 12 ans).

Mardi
Théâtre enfant de 17h à 18h30 (de 8 à 13 ans).

Mercredi
Atelier créatif de 14h à 16h (de 5 à 10 ans).
Atelier petits conteurs* de 16h30 à 18h (de 8 à 13 ans).

Jeudi
Couture/Création de 13h30 à 15h30 (dès 18 ans).
Sculpture de 17h à 19h (de 8 à 13 ans).
Théâtre impro de 17h à 19h (dès 14 ans).

Vendredi
Maquettistes* de 16h à 18h (de 8 à 77 ans).
Djembé/percu de 17h30 à 18h30 (dès 10 ans).

Samedi
Sculpture/dessin/peinture de 14h à 17h (dès 14 ans).

Lundi- Mardi- Vendredi
Ecole de devoirs de 15h15 à 16h30 (pour les enfants
du primaire).

*Nouveaux ateliers

Alphabétisation pour adulte sur rendez-vous.



Le Centre Coordonné de l'Enfance «Ici et Là», une halte accueil à la Place G. Decamps à Carnières

«Ici et là» est un service d'accueil adapté à votre situation : que vous soyez à la recherche d'un emploi, en formation... nous vous proposons d'accueillir vos enfants le temps de vos recherches, formations ou heures de travail.

Le service de proximité travaille en partenariat avec le Forem, les Maisons de l'Emploi et les autres organismes de formations. Il constitue également un dispositif préventif facilitant la socialisation précoce d'enfants de moins de 6 ans et un soutien aux parents dans leur rôle éducatif.

Dans le but de permettre aux parents de se rendre à la Maison de l'emploi, tout en sachant leur enfant en sécurité et bien encadré, une halte garderie est désormais ouverte à Morlanwelz. Elle est accessible aux enfants de 0 à 6 ans dont un des parents est demandeur d'emploi. Les locaux se situent à l'ancienne école communale de la Place Gonzales Decamps à Carnières.

**BESOIN D'UNE
GARDERIE ?**



Infos :
Centre Coordonné de l'Enfance
Tél. : 071/30.80.11 - contact@cenfance.be
Maison de l'Emploi, rue Jean Jaurès
Tél. : 064/43.17.03
Hôtel communal, Service Jeunesse
Tél. : 064/43.17.32 - fabrice.francq@morlanwelz.be



**JOBS
ETUDIANTS**

Centre de plein air 2011 Appel à candidatures

1° Pour le séjour de la plaine de jeux à Arbrefontaine à Pâques

En internat d'une semaine à Arbrefontaine dans un gîte adapté à l'accueil de groupes d'enfants.

- Postes à pourvoir :
- directeur / directrice,
 - moniteur / monitrice,
 - chef-moniteur / chef-monitrice,
 - cantinier / cantinière.

Du dimanche 10 avril au samedi 16 avril.

Candidatures : la candidature devra être déposée par lettre de motivations adressée à M. Christian Moureau, échevin de la Jeunesse, rue Raoul Warocqué 2 à 7140 Morlanwelz avant le 1^{er} mars. Elle précisera le poste sollicité.

2° Pour la plaine de jeux de juillet/août à Morlanwelz

- Postes à pourvoir :
- directeur / directrice,
 - maître nageur,
 - chef-moniteur / chef-monitrice,
 - moniteur / monitrice,
 - secrétaire,
 - assistant / assistante,
 - cantinier / cantinière.

**Du lundi 4 juillet au vendredi 22 juillet (1^{re} période).
Du lundi 25 juillet au vendredi 12 août (2^e période).**

Candidatures : la candidature devra être déposée comme décrit ci-dessus, avant le 31 mars. Elle précisera la période et le poste sollicités.

Pour les postes ne nécessitant pas de diplôme, justifier d'une expérience utile dans le domaine de l'animation sera considéré comme un atout.

Les candidats(es) souhaitant postuler à la fois pour le séjour et pour la plaine de jeux sont priés de rédiger 2 lettres séparées.

Infos et inscriptions:
Administration communale
Service de la Jeunesse
Fabrice Francq
Tél. : 064/43.17.32.
Fax : 064/43.17.21.
www.morlanwelz.be
(rubr. Centre de plein air)
plaine@morlanwelz.be

Séjour d'une semaine pour les enfants aux vacances de Pâques 2011 à



Le service de la Jeunesse, avec le soutien du Rotary Club de Mariemont, organisera un séjour pour les enfants **du dimanche 10 au samedi 16 avril 2011** à Arbrefontaine (entre Vielsam et Lierneux).

Ils seront logés dans un gîte spécialement prévu à cet effet : une ancienne ferme entièrement rénovée au centre d'un chaleureux petit village de Haute Ardenne. Le stage sera ouvert à tous les enfants âgés de 6 à 14 ans inclus et habitant l'entité de Morlanwelz.

Les participants seront encadrés par des enseignants, animateurs brevetés, éducateurs... et également par les stagiaires de l'École de Cadres de La Louvière de la Province de Hainaut - Sports et Jeunesse (S.P.J.).

Les activités seront variées (sports, bricolages, visites, balades, animations de petits et grands jeux, veillées...) et adaptées au niveau des enfants.

La participation est fixée à 100 euros par enfant. Ce montant comprend tous les frais (assurance, transport, nourriture, activités...). Une attestation sera délivrée après le séjour pour un remboursement partiel auprès de votre mutuelle ainsi que les contributions.

Note : Les enfants non domiciliés sur la commune de Morlanwelz pourront participer au séjour pour autant que des places soient disponibles et moyennant une participation de 125 euros par enfant. La priorité sera accordée aux enfants de l'entité.



PHOTOS DU DERNIER SÉJOUR
À ARBREFONTAINE.
PHOTO : CENTRE DE PLEIN AIR ©.



Les festivités carnavalesques à Morlanwelz, c'est 3 carnivals :

- Celui de Mont-Sainte-Aldegonde débute le Dimanche-Gras, il voit sortir le tout premier gille de l'année.
- Le plus connu de l'entité, celui de Morlanwelz, a lieu les dimanche et lundi suivant les Jours-Gras : on allume le grand feu, c'est le «Feureu».
- Celui de Carnières se déroule deux semaines avant Pâques.

La soumonce générale, «un petit carnaval», diront certains

Les participants sont tous déguisés : Ecossais, Indiens, émirs... Tous ces travestis, luxueux ou modestes, exécutent la danse du gille.

La sortie aux chandelles des «Vis Grands Pés»

La tenue des «Vis Grands Pés» est volontairement simple et accessible : une chemise et un bonnet de nuit, un long caleçon blanc, des sabots, un bougeoir à la main, une chandelle allumée. Devant ou derrière la batterie, tout le monde est le bienvenu pour faire soumonce. Essayez, vous serez conquis.

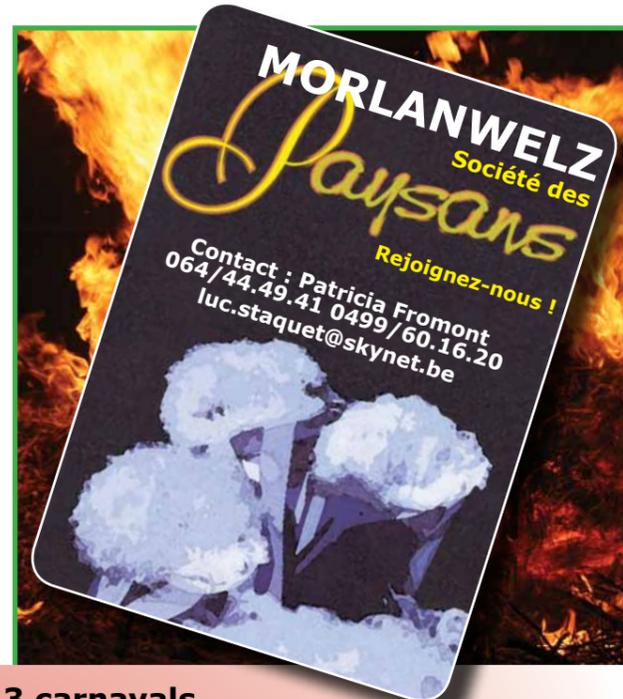
Le déroulement du Feureu à Morlanwelz

Le dimanche, le gille est levé et habillé tôt : le ramassage débute à 5 heures du matin. A 11 heures, on assiste au rondau du matin sur la Grand-Place, noire de monde. Dès 16 heures, devant une foule accourue de partout, un cortège parcourt les rues principales de la localité. Les spectateurs reçoivent l'offrande du gille : l'orange. Le lundi dès 10h du matin, une sortie avec la viole de Binche est organisée pour la jeunesse costumée. Les citoyens distribuent des confiseries aux enfants tout le long du parcours. L'après-midi, « les Amis de la viole » animent la cité et les cafés jusqu'au cortège du soir. La joyeuse troupe a pour but de s'amuser comme au bon vieux temps,

dans la bonne humeur et une ambiance carnavalesque. Les accessoires, fournis lors du rassemblement, sont une casquette et une badine garnie de mimosa. A 18 heures 30, le cortège du soir démarre de la Place du Marché. L'apothéose du carnaval a lieu le lundi soir, sur la place Albert 1^{er}, où les groupes forment un rondau autour d'un grand feu allumé au centre de la place, tandis qu'un grandiose feu d'artifice éclaire le ciel.

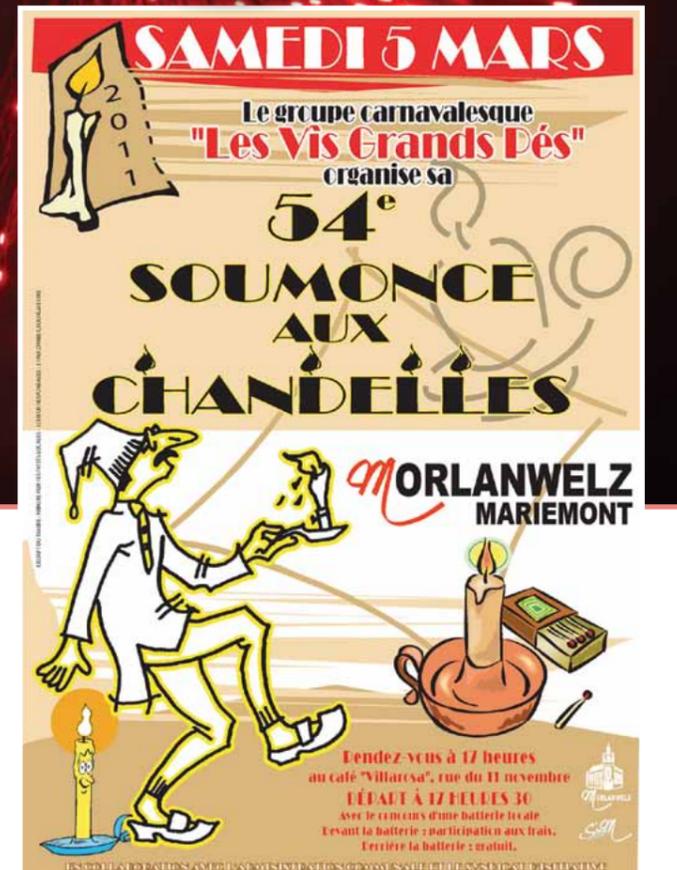
Le Feureu reste un moment privilégié de joie auquel chacun peut participer comme spectateur ou mieux, comme acteur. Il sait rendre les gens heureux, égaux et faire régner la solidarité, la convivialité et l'amitié.

Nébih Alev, Echevin des Fêtes



Rejoignez les Petits Jardiniers !

Contact : Fabrice Francq, Président
Tél. : 0495/16.32.24
Courriel : francq.fabrice@belgacom.net



Programme des 3 carnivals

Mont-Sainte-Aldegonde

Le dimanche 6 mars 2011

11h : rondau du matin
Place Max Buset
18h : cortège des sociétés
départ Place Max Buset
20h : feu d'artifice
en bas de la rue de Namur

Le lundi 7 mars 2011

19h : cortège des sociétés
départ salle de la Pichelotte
(rue de la Jonquière)
21h : immense feu d'artifice
Place de Mont-Ste-Aldegonde

Le mardi 8 mars 2011

Raclot

Morlanwelz

Le dimanche 13 mars 2011

11h : rondau du matin
Grand-Place
16h : cortège des sociétés
départ Quai de la Haine
18h : rondau final
Place Albert 1^{er}

Le lundi 14 mars 2011

10h : sortie de la Jeunesse avec la Viole de Binche
13h45 : sortie des Amis de la Viole
19h : cortège aux lumières et bengales par la Grand'Rue et la rue Avertiaux
21h : Grand Feu
et immense feu d'artifice
Place Albert 1^{er}

Carnières

Le dimanche 10 avril 2011

11h : rondau du matin
Place de Carnières
16h : cortège des Trieux
départ rue Vandervelde

Le lundi 11 avril 2011

20h : cortège aux flambeaux
départ Place Waressaix
21h30 : immense feu d'artifice
Place de Carnières

Le mardi 12 avril 2011

sortie libre des sociétés

Présence de nombreuses loges foraines du samedi 9 avril au mardi 12 avril 2011

SOUMONCES GENERALES :
Morlanwelz : le 27 février
Carnières : le 26 mars

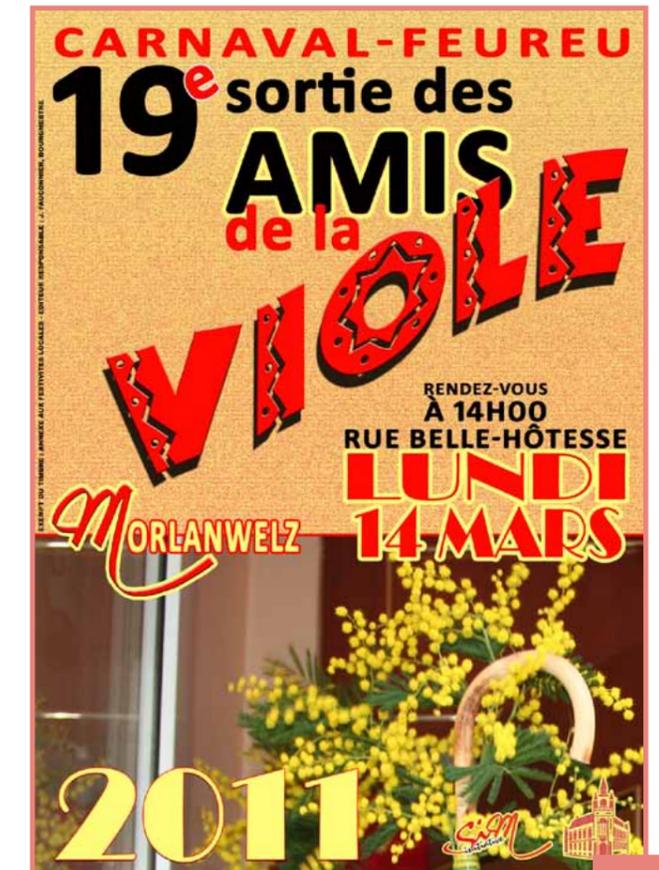
SORTIES DES VIS GRANDS PES :
Mont-Ste-Aldegonde : le 26 février
Morlanwelz : le 5 mars

Rappel : pour des raisons de sécurité, l'accès aux ronds des 3 carnivals sera interdit aux personnes non costumées ainsi qu'aux poussettes.

Joyeux 75^e anniversaire !

27 juin 1936 : la loi sur les Congés payés est votée à la chambre. Beaucoup plus anodin d'un point de vue historique, le 22 mars 1936, au carnaval du Laetare à Carnières, une nouvelle société voit le jour : les Gilles de la Place Verte. Ils ont leur local au café Rucloux situé au coin inférieur des rues Vandervelde et Solvay, au lieu-dit «La Place Verte». Mais, au début des années 70, suite à l'instauration de la T.V.A., beaucoup de commerçants arrêtaient leurs activités. Il en va de même pour le Café Rucloux et les gilles obtiennent l'accord de prendre local à la Maison du Peuple, située à la rue Vandervelde. La société ayant toujours eu son local à mi-chemin entre le bas et le haut de Carnières, et comporté des gilles qui venaient des 4 coins du village : du «Placard» à «Timonpréat» et du «Champ-la-Haut» à la Gade ; et a toujours organisé ses activités en différents endroits de Carnières.

Ce samedi 26 février 2011, à partir de 18h, la société organise son repas du 75^e anniversaire dans la salle du Cercle Patria sur la Place de Carnières pour 25 euros (13 euros pour les moins de 15 ans). Les réservations sont attendues avant le 18 février par téléphone au 064/44.80.43 ou 0498/46.75.05, ou par courriel à gillesplaceverte@gmail.com et sont à confirmer par un acompte de 50% sur le compte BE42 75120077 2054.



Le Service de Santé Mentale Ariane vous présente ses meilleurs vœux pour 2011 !

Dans la continuité du travail fourni depuis 2009, nous nous engageons tout au long de cette année à satisfaire vos souhaits le plus adéquatement possible.

Nos intentions énoncées, faisons davantage connaissance avec notre équipe sociale.

Notre service social est constitué de deux assistants sociaux. Au sein de nos locaux, 5 jours sur 7, ils vous écoutent, vous soutiennent et vous apportent l'aide nécessaire à la réalisation de vos projets !

Ce n'est pas tout ! Il s'agit d'une équipe mobile ! Si vous avez des difficultés majeures pour vous déplacer jusqu'à nous, ils ont la possibilité d'intervenir à votre domicile s'il est situé dans les entités suivantes : Morlanwelz, Carnières ou Mont-Sainte-Aldegonde. Peu importe la demande que vous formulez, en fonction de votre situation, ils s'adaptent en conséquence : une oreille attentive, un accompagnement vers des services extérieurs, des démarches en-dehors de nos locaux, une orientation... Ceci, gratuitement !

Attention : l'ensemble de leurs actions s'effectue dans un contexte clair et préalablement défini ! Ne pas confondre service social et compagnie de taxis...

De plus, les groupes de parole «Les après-midi d'Ariane» se déroulent deux mardis par mois de 14h à 16h au sein de nos locaux. Vous avez la quarantaine et vous vous sentez seul(e), isolé(e) ? L'ennui vous guette ? Venez donc passer un moment de convivialité autour de discussions axées sur vos passions, vos projets, vos hobbies !

N'hésitez plus à nous solliciter !
Sautez le pas, vous ne le regretterez pas !

Ariane A.S.B.L.
Service agréé et subsidié par la Région wallonne
Grand'Rue, 113 - 7140 Morlanwelz
Tél. et fax : 064/26.46.36



Vétérinaires de garde

12-13 FÉVRIER	BOULANGER MIREILLE	064/22.60.36
19-20 FÉVRIER	LENNE JEAN-FRANÇOIS	064/54.18.31
27-28 FÉVRIER	MAINDIAUX ANDY	064/67.67.83
5-6 MARS	THOMAS BERNARD	0496/11.66.92
12-13 MARS	CORNET GENEVIÈVE	064/45.95.72
19-20 MARS	LAURENT AUDE	0498/84.15.09
26-27 MARS	BOUGARD BÉRANGÈRE	064/84.96.66
2-3 AVRIL	GEUSE OLIVIER	0495/50.97.26
9-10 AVRIL	LIBERTON CHRISTIAN	064/45.95.72

Besoin du médecin de garde ?



Service de garde
de week-end
en médecine générale



Vous êtes invités à vous rendre au poste de garde :
29, rue Marie de Hongrie à Binche

Un médecin y est disponible les samedis, dimanches et jours fériés de 8h à 20h.

En dehors de ces heures ou en cas de réelle incapacité de déplacement, veuillez former le **1733** afin de faire appel au médecin de garde volant qui, si l'appel est justifié, se rendra à votre domicile.

Pour rappel, le service de garde de médecine générale n'est pas un service d'urgence. En cas de réelle urgence, n'hésitez pas à former le 112.

Le médecin de garde volant, tant le jour que la nuit, couvre un territoire étendu. Il se rendra à votre domicile le plus rapidement possible mais cela dépendra de sa charge de travail. Veuillez vous montrer patient en attendant son passage.



La CROIX-ROUGE de Belgique a besoin de vous

Nous recherchons des hommes et des femmes qui pourraient nous consacrer quelques heures par semaine.

Nous prenons les vêtements propres et repassés. Vous pouvez faire un don sur le compte 000-0348010-71 (déduction fiscale dès 40 euros) ou acheter nos pochettes de pansement à 5 euros.

Maison Croix-Rouge de Mariemont
2, chaussée de Mariemont - 7140 Morlanwelz
Tél.: 0498/70.39.01

Vente de vêtements : lundi de 13h à 16h,
mercredi de 14h à 17h, vendredi 9h à 12h.

Morlanwelz en Santé Une 3^e édition qui annonce de nouvelles perspectives

Depuis trois ans, pendant le mois d'octobre, l'Echevinat de la Santé - en collaboration avec le réseau «Santé» de l'administration communale et en partenariat avec diverses associations et institutions - organise des conférences, des ateliers, des activités ludiques, présente des témoignages, des expositions et propose diverses démonstrations sur des questions de santé. Comme l'année dernière, cette vaste action de sensibilisation et d'information a été pilotée par Pascal Thys, le collaborateur de Josée Incannella, l'Echevine de la Santé de notre commune.

Du 9 au 27 octobre derniers, de nombreuses activités - tantôt ouvertes au grand public, tantôt plus ciblées ou accessibles sur invitation - ont été menées aux quatre coins de la localité. Ainsi, organisée par l'équipe du bus de la bibliothèque communale, une dégustation de «boissons santé» à base de fruits et légumes du marché et de produits laitiers s'est déroulée à la bibliothèque et sur le marché de Morlanwelz.

Animé par le Service de Santé Mentale Ariane asbl, le groupe de parole «Les après-midi d'Ariane - Pour que la solitude ne soit plus un frein à votre bien-être» a tenu sa première séance dans la salle des mariages de l'Hôtel communal. Des conférences sur l'hyperactivité, sur l'alimentation équilibrée et sur l'origine des blessures à la course à pied ont été présentées. Des rencontres-débats se sont également déroulées sur des questions comme «le recours aux médicaments, aux médecins ou à son propre savoir» ou encore «être bien dans sa tête est une question sociale».

Une réunion d'information et de sensibilisation au dépistage colorectal pour les 50-74 ans a été animée par le C.P.A.S. et l'Observatoire de la Santé du Hainaut. Le bus de dépistage du diabète s'est arrêté une matinée sur le marché de Morlanwelz. Le C.P.A.S. a clôturé son projet «Bien dans son assiette» tout en présentant l'exposition du Centre d'Action Laïque «L'avenir de la planète est au bout de ta fourchette».

Et, pour la première fois, un salon «Santé et Bien-Être» a été organisé dans les locaux de l'école de l'Allée des Hêtres.

Les enfants n'ont pas été oubliés : des rencontres ludiques sur l'alimentation ont été programmées à la Ludothèque et des animations sur les émotions et l'expression des sentiments ont été réalisées par l'asbl La Bulle du Centre de Planning Familial de Binche.

De la question de la création d'une Maison médicale à celle d'une Maison de la Santé

Dans le cadre de l'opération «Morlanwelz en Santé 2010», l'asbl Morlanwelz-Forum a tenté de relancer la réflexion sur la création d'une Maison Médicale dans la commune. A cette occasion et, pour la troisième fois, le docteur Patrick Jadouille est venu parler des objectifs et des activités des Maisons médicales tandis que Paul Berra, de l'Observatoire de la Santé du Hainaut, y a présenté les éléments essentiels du profil de santé de la localité. Le débat qui a suivi cette intéressante séance d'information a laissé apparaître que les médecins installés à Morlanwelz ne semblent pas intéressés par la création à court terme d'une Maison mé-

dicale. Le projet ne sera néanmoins pas abandonné pour autant. Le réseau «Santé» de l'administration communale restera mobilisé sur cette question et s'efforcera de rassembler un(e) jeune médecin, un(e) infirmier(ère) et un(e) kinésithérapeute pour arriver à ouvrir cette Maison médicale qui devrait être bien accueillie par la population.

Mais, comme l'explique Josée Incannella - l'Echevine de la Santé - il serait bien de saisir toutes les opportunités qui se présentent pour tenter de franchir une étape supplémentaire : «Je voudrais tout d'abord lancer un appel aux étudiants médecins de la localité susceptibles d'entamer leur carrière professionnelle en participant à la création d'une Maison médicale... Nous avons besoin d'eux car - avec Jacques Fauconnier, notre Bourgmestre - tout en veillant à rencontrer la réalité de toute la population, nous voulons aussi contribuer à rendre la médecine plus accessible à tout le monde et notamment aux personnes plus défavorisées. Nous disposons d'un bâtiment mis à notre disposition par la commune et nous avons les crédits pour le restaurer. Une Maison médicale pourrait donc s'y installer et nous pensons même élargir le concept pour que ce lieu devienne en même temps une Maison de la Santé qui travaillerait à la prévention, à la promotion de la santé en général».

Et une «Semaine de la Santé» qui deviendrait un «Mois de la Santé»

Et Josée Incannella de poursuivre sa réflexion sur l'évolution de «Morlanwelz en Santé» en 2011 : «En trois éditions, notre semaine de la santé est passée à deux et puis quasiment à trois semaines. En 2011, nous pourrions carrément décréter qu'octobre soit entièrement centré sur la promotion de la santé. Pour encore être plus fréquenté, notre prochain Salon de la Santé devrait se dérouler le dimanche 23 octobre dans la Salle Omnisports en même temps que le jogging des Crêtes de l'Olive. Nous y proposerons des tests de cholestérolémie, de glycémie, de spirométrie, de vision, de calcul de la masse grasseuse ainsi que des prises de la tension artérielle, des pulsations cardiaques ou encore le dépistage de l'artériopathie périphérique, de l'ostéoporose. Nous y présenterons aussi des conférences sur diverses questions de santé... Pendant toute l'année, nous voudrions également développer plus de projets qui concernent les personnes à mobilité réduite et, par exemple, organiser un service de transport du domicile vers des lieux où se déroulent des activités culturelles».

Texte et photo : Claude Bonte
Chargé de Projets au C.L.P.S. de Charleroi-Thuin

Une organisation de Josée Incannella,
Echevine de la Santé



Invitation à tout public

12^e Café théologique à Morlanwelz
«Les religions sont-elles facteurs de violences ?»

Cette rencontre vise à mieux comprendre les différentes convictions et croyances en permettant de mieux cerner les siennes et éventuellement de les approfondir. Cette réunion, dans une ambiance conviviale, fait directement appel aux opinions personnelles des participants et devra sa réussite à leur contribution. Le dialogue très largement ouvert, respectueux de l'opinion de l'autre, apportera un enrichissement mutuel en dépassant les idées reçues qui opposent les humains, croyants ou non-croyants.

Jeudi 24 mars 2011 de 19h30 à 21h30
 A la «Taverne du Brasseur»
 Quai de la Haine, 1 - 7140 Morlanwelz
 Infos : 064/44.31.19

Journées de l'eau du 16 au 31 mars

Dans le cadre de la quinzaine de l'eau et avec le soutien des Ministres Henry et Lutgen, le Contrat de Rivière de la Haine et ses partenaires vous invitent aux «Journées de l'eau du sous-bassin hydrographique de la Haine».

Une manière de découvrir l'eau sous de multiples facettes à travers la vallée de la Haine.

Visites de réserves naturelles, stations d'épurations, films, conférences, animations scolaires... une foule d'activités que nous vous proposons gratuitement afin de découvrir les ressources en eau près de chez vous.

Infos sur notre blog: www.contratrivierehaine.com ou par téléphone au 065/33.66.61.



Invitation à tout public
20^e kermesse aux boudins

à Morlanwelz organisée au profit des œuvres sociales et caritatives de la paroisse Saint-Martin.

Samedi 2 avril 2011

dès 12h et dès 18h Dans les locaux de l'accueil paroissial au 22 rue Argentin.

Réservation souhaitée. Soit par courrier postal : Secrétariat paroissial, Rue de l'Eglise, 12 7140 Morlanwelz

Soit par téléphone : 064/28.00.46 ou 064/44.25.48

Soit par GSM : 0476/46.17.92



Les Jeux de Baboal

C'est quoi ? Un club de Jeux de société libre de tous liens commerciaux.

Pourquoi venir au club ?

- Le meilleur moyen d'apprendre de nouveaux jeux de société dans l'entité de Morlanwelz et ses environs. Pas besoin de lire les règles, elles vous seront expliquées.
- Découvrir une partie des 400 à 500 nouveaux jeux édités en moyenne chaque année. Oui, il existe un monde du jeu en dehors des sempiternels *Monopoly*, *Trivial Pursuit* et autre *Cluedo* !
- Rencontrer plein de nouvelles têtes et partager une passion commune.
- Nous avons déjà à votre disposition un local, plein de jeux et une ambiance du tonnerre.
- Rejoignez-nous. Que vous soyez seul(e) ou en famille, le Club des Jeux de Baboal est ouvert à tous ! (L'âge minimum est de 10 ans pour les enfants qui ont l'habitude du jeu de société.)

Platon disait : «On apprend plus sur quelqu'un en une heure de jeu qu'en un an de conversation». Il avait raison. Alors si vous voulez vivre une soirée parsemée de rencontres et de convivialité, n'hésitez pas à vous rendre au club des Jeux de Baboal à Morlanwelz. Toute l'équipe vous accueillera bien volontiers et se chargera de votre insertion. Le plaisir sera de la partie ! C'est garanti...

C'est où ? Pendant les travaux de rénovation de notre local, nos soirées se tiendront chez Babou & AL à la Rue de la Potrée, 8 à 7140 Morlanwelz.

C'est quand ? Un vendredi sur deux à partir de 19h30.

Vous pouvez toujours connaître la date et le lieu de notre prochaine soirée ainsi que tous les renseignements concernant nos activités en consultant notre site : <http://jeuxdebaboal.discutforum.com/>. Vous pouvez aussi nous téléphoner (voir ci-dessous).

C'est combien ? Une modique somme de 2 euros vous sera demandée pour toute la soirée. Cette petite participation permettra au club non seulement de faire face à ses frais de fonctionnement mais aussi de renouveler sa ludothèque afin que vous puissiez toujours y trouver de nouveaux jeux.

Les avantages

- Une équipe dynamique à votre disposition à toutes les soirées.
- La possibilité de réduction sur l'achat de vos propres jeux.
- La participation gratuite aux événements organisés par le Club.
- La possibilité de participer au championnat de Belgique.
- La certitude de rencontrer d'autres joueurs débutants ou confirmés.
- L'avantage de partager votre passion sur notre forum.

Comment nous joindre ?

Par téléphone : 0476/54.51.20 ou 0474/55.32.31.
 Par mail : jeuxdebaboal@gmail.com.

Le C.H.A.M. en 2011

L'exposition sur le Bon Grain se clôture et déjà nous pensons à nos prochaines activités. A l'heure où j'écris ces quelques mots, le programme n'est pas encore fixé, d'autant plus que, bonne nouvelle, de l'argent a été dégagé pour effectuer les travaux indispensables au Prieuré. Mais nous en reparlerons ultérieurement.

Une chose est certaine, nous participerons aux «Journées du Patrimoine» dont le thème, cette année-ci, est «Des pierres et des lettres».

En collaboration avec la Bibliothèque communale, le C.H.A.M. propose de faire découvrir, au Prieuré de Montaigu, les auteurs locaux.

Un circuit sera sans doute organisé entre le Musée de Mariemont, le Prieuré de Montaigu et le Lycée et l'Athénée de Morlanwelz. Chacun mettra à l'honneur un écrivain, un professeur, un siècle de littérature.

Nous avons déjà dressé une liste, que nous espérons la plus complète possible, d'écrivains morlanwelziens ou d'auteurs ayant parlé de Morlanwelz dans leurs œuvres.

N'oublions pas également nos maisons d'éditions. Il y a en trois sur notre territoire !! L'occasion rêvée de mettre en évidence notre label «Morlanwelz, cité du Livre».

Nous sommes bien entendu toujours à l'écoute pour toute aide, suggestion dans le but de contribuer à la mise en valeur de notre patrimoine qui n'est pas seulement architectural ou historique.

Marianne Bragard

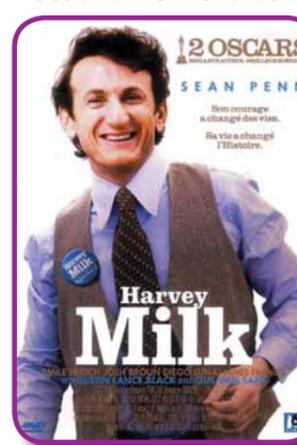
Un petit rappel : c'est surtout grâce à votre abonnement à la revue que nous pouvons organiser la plupart de nos activités. En cette période de crise, nous n'avons pas augmenté nos prix : 10 euros pour l'abonnement annuel et gratuité pour la visite (guidée) des expositions. Attention : le numéro IBAN est obligatoire : BE23-068-2374139-91

Un grand merci pour votre soutien.
 Contact : Marianne Bragard : 0476/89.94.13

A l'affiche du cinéma des résistances de la Maison de la Laïcité

En collaboration avec la D.G.A.C.

Jeudi 24 février à 20h



Jeudi 7 avril à 20h



Jeudi 19 mai à 20h



Toutes les projections se font dans la salle Robert Joly de la Maison de la Laïcité, Place Albert 1^{er}, 16a à Morlanwelz. La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le prix est de 3 euros la séance avec une boisson offerte ou 12 euros pour 5 séances (valable sur plusieurs saisons).

Informations auprès de Mimie Lemoine au 0497/46.34.93 ou au 064/44.59.40. Voiturage gratuit pour les Morlanwelziens qui téléphonent deux jours avant.



Nous recherchons des jeunes talents !

Vous habitez l'entité de Morlanwelz. Vous envisagez de vous lancer dans le spectacle. Et vous avez «quelque chose» à présenter comme :

- Musicien,**
- Chanteur,**
- Imitateur,**
- Jongleur,**
- Mime,**
- Clown...**

Le comité de «Mont-Ste-Aldegonde en Fête» pourrait vous offrir un podium le

dimanche 3 juillet 2011

pour vous permettre de tester votre spectacle devant un public varié.

Il suffit d'envoyer, avant le 30 avril 2011 : une lettre au siège social : Pl. Max Buzet, 15 - 7141 Mont-Ste-Aldegonde ou un courriel à msaenfete@gmail.com en expliquant ou en décrivant brièvement votre spectacle. Nous vous contacterons pour une audition préliminaire.

5 questions à un auteur en résidence à Mariemont

Après Geneviève Billette (la lauréate du premier Prix Annick Lansman), c'est un autre Québécois qui est venu occuper la résidence d'écriture installée dans l'une des anciennes conciergeries du Parc de Mariemont et gérée par le Centre des Écritures Dramatiques Wallonie-Bruxelles (CED-WB). Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le courant est plutôt bien passé entre Patric Saucier et certains Morlanwelziens.

Patric Saucier, comment vous présentez-vous au lecteur qui ne vous connaît pas ?

Je suis auteur, comédien et j'ai réalisé près d'une trentaine de mises en scène dont quatre m'ont valu d'être en nomination au Prix d'Excellence de la Culture de Québec. Comme dramaturge, j'ai reçu en France le Prix de la SACD 2006 pour *2 semaines après l'éternité*. Avant d'écrire *Le Boxeur*, que j'ai créé avec ma compagnie le Théâtre du transport en commun, j'avais déjà à mon actif *Il pleut des vies*, *Doggy-Bag*, *Le jeu de la sauterelle*, *Et Cætera* ainsi que des adaptations de *Johnny s'en va en guerre* de Trumbo et de *L'Écume des jours* de Vian. Je travaille présentement à la réécriture de *Lili l'été* qui devrait faire l'objet d'une production dès la saison prochaine et j'ai terminé le premier jet du *Pays brûlé*, texte pour lequel j'avais demandé cette résidence.

Comment avez-vous entendu parler de cette résidence à Morlanwelz-Mariemont ? Pourquoi avez-vous eu envie de passer un mois chez nous, en Hainaut ?

Par une annonce reçue du CEAD, le Centre des auteurs dramatiques, à Montréal. En fait, en partant, je n'aurais pas su dire que j'allais en Hainaut. Je n'avais jamais entendu parler de Morlanwelz ni du Parc de Mariemont. Par contre, j'étais venu en Belgique à quelques reprises et j'avais envie d'y revenir.

Qu'avez-vous tiré de cette résidence ? Avez-vous rempli les objectifs que vous vous étiez fixés ? Pouvez-vous nous dire ce que cette résidence a de différent de celles que vous avez déjà vécues ?

Quand s'est achevée ma résidence à Mariemont, il m'a semblé que le temps avait fondu à vue d'encre. Trente et un jours de nombreux bonheurs à m'adonner à l'écriture. Et l'on peut dire que je m'y suis adonné à cœur joie. J'ai bien progressé sur plusieurs textes déjà ébauchés et j'ai même commencé l'écriture d'un texte pour jeune public. Ajoutez à ça quatre lectures publiques (à Bruxelles et à Morlanwelz), et des contacts avec des diffuseurs, des metteurs en scène et des comédiens : je conclus que ma résidence fut, pour moi, une réussite.



AVEC VINCENT ROMAIN ET MARIE ALAIMO QUI ENCADRENT LA RÉSIDENCE DE MARIEMONT. PHOTO : LANSMAN ©.



LECTURE AU CAFÉ LE COMBATTANT. PHOTO : BIBLIOTHÈQUE DE MORLANWELZ ©.



RENCONTRE AVEC UNE AUTRE AUTEURE LANSMAN, GENEVIÈVE DAMAS, ET ÉCHANGE D'OUVRAGES DANS LA BONNE HUMEUR. PHOTO : LANSMAN ©.

PHOTO : LANSMAN ©.

La seule autre résidence d'écriture à laquelle j'ai participé, c'était à Limoges en 2006. J'y étais laissé à moi-même alors que, cette fois, je me suis senti encadré par l'équipe du CED-WB : Emile Lansman, Vincent Romain et Marie Alaimo. Ils ont vraiment tout mis en œuvre pour que mon séjour soit agréable et prolifique. Je suis allé voir du théâtre d'auteurs belges. J'ai aussi pu en lire beaucoup. De belles découvertes mélangées à des déceptions. Normal.

Pendant ce mois passé à Morlanwelz-Mariemont, avez-vous eu l'occasion de découvrir la commune, la région du Centre ? Qu'est-ce qui vous a marqué ?

Naturellement, toute la géographie est influencée par le charbon. Ça marque tout le paysage et, d'une certaine façon, les habitants. Sur le plan folklorique, je retiens les carnivals et les Gilles, bien que je n'en ai pas vu ailleurs qu'au musée de Binche. Mais je repars surtout avec quelques amitiés solides.

Le lieu de résidence est à l'écart de tout sauf... du Parc de Mariemont, il s'en dira. De plus, l'isolement a été accru par la mauvaise température. Il m'aura fallu attendre le 21^e jour pour voir le soleil, et ma dernière semaine en Belgique a été marquée de neige et de froid inhabituels pour la saison. Par contre, les amitiés développées avec les employés de la bibliothèque de Morlanwelz ont su y pallier à plusieurs reprises. Je regrette seulement de les avoir rencontrés si tard.

Le 20 novembre, j'ai lu des extraits de plusieurs de mes textes à la bibliothèque communale. Beaucoup de monde pour un samedi matin. Un public très bigarré qui a donné lieu à de beaux échanges. Cette activité m'a aussi permis de côtoyer des gens de la place et de créer des liens d'amitié et d'appartenance à mon lieu de résidence. Ces liens ont d'ailleurs mené à la lecture intégrale de *Boxeur*, le 29 novembre, au Combattant : un café dans Morlanwelz où nous a accueillis Marco Ferrari, le tenancier charmé par mon écriture.

Avez-vous une ou plusieurs anecdotes à raconter ?

En discutant avec le personnel à la bibliothèque après la lecture que j'ai donnée de mes textes, le sujet de mon anniversaire (le 25 novembre) est venu sur la table. Je leur ai dit que je m'apprêtais à le célébrer seul dans la résidence. Spontanément, ils ont proposé de tous venir et que Hakim apporterait son fameux couscous algérien. On s'est ramassés à 10 jusqu'à 3 heures du matin ! La semaine suivante, ils sont revenus et je leur ai préparé de la «poutine» avant d'aller lire *Le Boxeur* au Combattant.

Propos recueillis par Céline Lansman



BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Tél. : 064/43.16.70
Allée des Hêtres, 2
7140 Morlanwelz

bibliotheque@morlanwelz.be

FERMÉ LUNDI ET DIMANCHE.
OUVERT MARDI DE 10H À 12H ET DE 13H À 16H30,
MERCREDI DE 13H30 À 18H30,
JEUDI DE 10H À 12H ET DE 13H À 16H30,
VENDREDI DE 13H30 À 18H30
ET SAMEDI DE 8H30 À 12H30.

L'année 2011 commence sur des chapeaux de roue à la bibliothèque

Outre nos animations récurrentes (Bébés lecteurs, Kamishibai, Club mangas) qui ont lieu une fois par mois, nous vous proposons :

Des rencontres littéraires

Nous accueillerons Jacques de Paoli le samedi 26 mars à 11h et Willy Grimmonprez le samedi 28 mai à 11h également. Ces rencontres seront suivies du verre de l'amitié.

Des bourses aux livres

Le mercredi 6 avril et le vendredi 8 avril de 13h30 à 18h30. Les personnes apportent des livres ou revues en bon état à la bibliothèque et repartent avec des livres ou des revues trouvés dans la bourse.

Un accueil personnel est réservé à chacun, qu'il soit affilié ou non à la bibliothèque. Tout est gratuit.

Cette organisation se déroule en étroite collaboration avec le C.P.A.S. de Morlanwelz.

La bibliothèque hors les murs

Nous participons au marché du livre et du papier de collection à l'I.T.M. (Institut Technique de la Communauté française de Morlanwelz) le samedi 12 février. La bibliothèque va à la rencontre de la population le mardi 22 mars sur le marché de Morlanwelz.

De nombreuses activités sont encore prévues pour le 2^e trimestre 2011. Vous en serez informé dans le prochain journal...

Contact : Marianne Bragard
064/43.16.70.

Bibliothèque communale principale de Morlanwelz
LA Matinée DES BÉBÉS LECTEURS
Où ? A la Bibliothèque communale principale Allée des Hêtres, 2 - 7140 Morlanwelz
Quand ? Les mercredis de 10h à 11h 23 FEVRIER, 23 MARS, 27 AVRIL
Coût : Les séances sont gratuites !
Conditions : L'inscription gratuite de l'enfant à la bibliothèque. Réservation souhaitée.
Mars 2011 : 064/43.16.99 bibliotheque@morlanwelz.be

Tu aimes les histoires ?
Tu as envie de les découvrir autrement ?
Alors, viens rencontrer le Kamishibai, petit théâtre de papier japonais.
A l'initiative de nos membres de lecture les bénévoles traditionnelles et de nos amis, cette forme poétique de théâtre narratif a connu un véritable essor. Viens partager à cette rencontre.
Les mercredis 9 MARS ET 13 AVRIL de 14h à 15h
A la Bibliothèque communale principale de Morlanwelz.
Allée des Hêtres, 2 7140 Morlanwelz 064/43.16.70
Inscription gratuite

LES MANGAS
débarquent à la Bibliothèque de Morlanwelz !
Tu es plus de 12 ans et tu aimes les mangas... Tu as envie d'en lire mais tu ne sais pas par lequel commencer...
Viens pratiquer au club de lecture que nous organisons.
Tu pourras ainsi :
- découvrir notre mangathèque et nos réservations.
- échanger des idées sur les coupes de coupe et les lectures.
- donner ton avis sur nos collections et nos séries.
Où ? A LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE PRINCIPALE, ALLÉE DES HÊTRES, 2 À 7140 MORLANWELZ.
Quand ? Les samedis de 10h30 à 12h
19 FEVRIER 12 MARS 02 AVRIL
Inscription gratuite.
Contact : 064/43.16.70.

«Illuminations : une aventure du livre en Occident» jusqu'au 29 mai au Musée royal de Mariemont

L'histoire du livre en Occident, au cœur de l'exposition, est celle d'une extraordinaire aventure grâce à laquelle on découvrira la manière dont s'est formalisé l'imaginaire de l'homme moderne ainsi que la façon dont nous concevons notre monde aujourd'hui.

Des premières écritures jusqu'aux pages virtuelles, le livre est tout à la fois un objet de savoir et de savoir-faire : un instrument de «haute technologie» qui a bénéficié, à chaque étape de son élaboration, des principales innovations techniques mais aussi des révolutions artistiques, politiques ou culturelles dont il témoigne en retour.

A la lumière de l'histoire du livre, «Illuminations» invite le visiteur à découvrir l'histoire de l'Occident.

Autour de l'exposition

Visite guidée suivie d'un atelier (2h) réalisé en collaboration avec l'Atelier du Livre :
- Papiers animés,
- Plis, formats et reliures.

Passer la journée au Musée : possibilité de combiner la visite de l'exposition avec, au choix :

Une visite des collections permanentes :

- Le graphisme (à partir de 3 ans) : explorer des formes graphiques de base et leurs combinaisons. Observer des traces écrites sur des objets du musée.
- Écrire (à partir de 8 ans) : quoi, comment, pourquoi... déchiffrement de nombreux exemples d'inscriptions en signes cunéiformes, hiéroglyphiques, caractères chinois, alphabets étrusque, grec, copte et latin... Il s'agit également de comprendre les contenus de ces traces écrites et la place de l'écriture dans les sociétés.

Ou un grand atelier (1h30-2h) :

- Papiers animés : plier, couper, coller, assembler...créer des cartes pop-up, des livres fous, curieux et animés.
- Plis, formats et reliures... de la feuille au livre

Informations pratiques

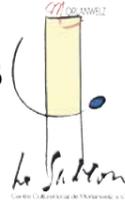
Entrée au Musée : 1 euro.
visite guidée :
Forfait scolaire à 75 euros.
Forfait adulte à 100 euros.
Renseignements et inscriptions au service pédagogique via le 064/27.37.84 ou sp@musee-mariemont.be.



M Musée royal de Mariemont
Etablissement scientifique de la Communauté française
Chée de Mariemont 100 - 7140 Morlanwelz
Tél : 064/21.21.93 - Fax : 064/26.29.24
www.musee-mariemont.be

Centre culturel

«Le Sablon»
Place de Carnières, 36
7141 Carnières
Tél. : 064/43.17.18
Fax : 064/43.17.19
sablon@morlanwelz.be
<http://sablon7141.skyrock.com>
«centre culturel le sablon»
sur Facebook



Le Sablon

Centre culturel le Sablon

Centre culturel le Sablon

Centre culturel le Sablon

Expo
«Testiculus»
de Tonton Alexander
Peintures insolentes sur les attributs masculins avec citations humoristiques patoisantes.

Vernissage le vendredi 25 février 2011 à 19h
Exposition accessible les samedi 26 et dimanche 27 février de 14h à 17h.



Bar acoustique
Deux moments acoustiques à ne pas rater :
Samedi 26 février à 20h.
Tarif : 5 euros.

1^{re} partie : The EX

Jean Pol Nicolay et Philippe Hesmans font de la musique ensemble depuis plus de 15 ans, c'est dire s'ils se connaissent. Ils ont évolué dans «Jumble», «The Freeballs» et plus récemment dans «The Planes», le groupe qui lance depuis plusieurs années la soirée à La Fête à la Ferme Dupont de Morlanwelz. Ils ont joué en live sur différents podiums, Vivacité, RTL, et en direct de radios. Plusieurs premières parties de concert dont Machiavel.

Ils se produiront en acoustique (guitare, voix et percussion) au Sablon. Ils joueront des reprises tirées d'un large répertoire, français, anglais et espagnol. Un univers musical allant des Beatles à Oasis en passant par, Calogero, Zazie, Manu Chao, U2, Ben Harper... et bien d'autres encore.



2^e partie : R.a.F.

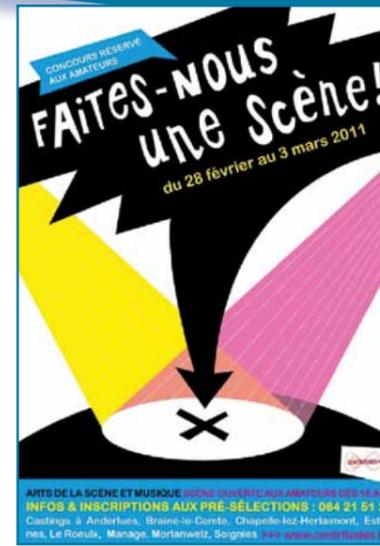
Guitariste et chanteur, Raphaël étudie l'interprétation et les arts de la scène aux «Ateliers Chansons» à Bruxelles et aux «Ateliers Carré» du centre de la chanson à Charleroi, avant de perfectionner la guitare acoustique lors de stages avec le célèbre guitariste Jacques Stotzem...

En 2001, il produit chez Benoît Mansion un EP acoustique avec le talentueux guitariste Quentin Dujardin, qui lui permettra de fouler quelques-unes des plus belles scènes francophones (Francfolies de Spa, Biennale de la chanson, Belle à chanter, 1^{re} partie de Vincent Delbushaye, Pierre Bachelet...).



Dans la foulée, la chanson «Les plus beaux yeux du monde» remporte 2 concours de chanson française (enregistrement d'un single au prestigieux studio Caraïbes à Bruxelles et prix de la Sabam).

En 2008, il produit chez les frères N'Java (Suarez) un EP pop rock, dont l'univers et les textes signés de la plume de l'écrivain Fabian Maray explorent le thème de la perte du lien sacré entre l'homme et la nature...



Les centres culturels et services «culture» des communes de la région du Centre se rassemblent, via l'agence Centritudes, autour d'un concours qui a pour but de découvrir de jeunes talents !

Les candidats artistes proposent un court spectacle à un jury. Le concours se déroule en plusieurs phases : sélection, demi-finale, finale.

Le/la finaliste aura l'occasion de présenter son spectacle dans des conditions professionnelles, face à un vrai public, sur une scène de la région du Centre.

Conditions : être amateur, avoir 16 ans accomplis (et l'accord des parents pour les mineurs), proposer un spectacle acoustique (pas d'installation technique). Chaque candidat dispose d'environ 5 minutes pour défendre sa prestation.

Casting au Sablon :
Eliminatoires le mercredi 2 mars de 14h à 16h30 et de 19h à 21h, et demi-finale le samedi 26 mars à 20h.

Concert classique
Quatuor Alfama
Lundi 21 mars à 20h. Tarif : 8 euros.
Avec Elsa de Lacerda, Céline Bodson, Kris Hellemans et Renaat Ackaert.

Ils interpréteront des œuvres de Beethoven, Mozart, Brahms, Haydn, Puccini, Ravel, Schumann, Tchaïkovski, Webern, Wolf, etc.
Infos : <http://www.quatuoralfama.com>.



Regard du monde
(6 EUROS/SÉANCE OU 25 EUROS / 4 SÉANCES AVEC ABBONNEMENT)
Les déserts du monde
Reportage de Dany Marique,
jeudi 28 avril à 19h30.

Tranches de voyage autour du Cancer et du Capricorne, la double ceinture des déserts de notre planète. Ils ne sont pas sans histoire ni mémoire, ces déserts. Ils racontent leurs beau-

Centre culturel

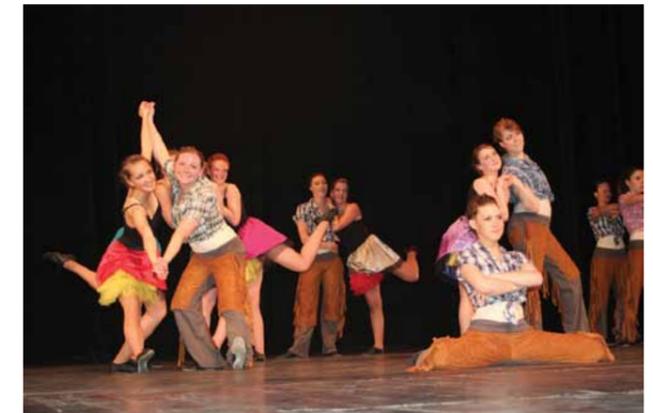
Les Waloneus du Sablon
Dimanche 27 mars à 15h. Prix : 5 euros.

Le groupe «Les Waloneus du Sablon» vous propose un après-midi de détente et de fantaisie. Au menu de cette journée, des sketches sur l'actualité agrémentés d'une touche de poésie, de musique et de chansons avec une pointe de bonne humeur relevée d'une pincée d'humour. Et le tout en wallon, bien entendu !

L'équipe des «Waloneus» en pleine forme, bourrée de talent et... de sang neuf vous attend de pied ferme !



Ballet Jaryen
L'harmonie des messages
Samedi 2 avril à 20h. Prix : 5 euros.

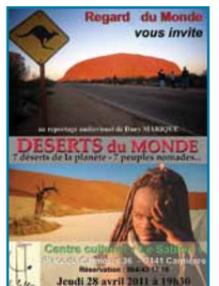


Quoi de plus beau que d'écouter de la musique ? Que de parler à un ami ? Connaissez-vous le plaisir d'entendre le chant des oiseaux ? Entendre ... le mot est dit !

Nous vivons dans un monde de communication où la parole joue un rôle essentiel. Privés de celle-ci, certains d'entre nous, les malentendants, enfermés dans la prison du silence, se révoltent contre ceux qui les ignorent. Puisque la parole est impossible, ils ont trouvé un autre langage : celui des signes. Ce ballet est un message, le message de ceux pour qui la langue des signes permet de communiquer.

tés, leurs géologies, mais aussi l'occupation de l'homme et ses migrations. La recherche de l'eau est une constante ; l'éternelle oasis du Nil en Nubie - à la base des civilisations de Napata et de Méroé, et la nappe d'eau fossile qui reverdit le désert de Libye.

L'homme serait-il né dans le désert, nomade d'abord, s'adaptant pour survivre, puis sédentaire dès qu'il le quitte ?



Ciné club
Fleur du désert
Vendredi 18 février à 20h. De Sherry Hormann. Avec Liya Kebede, Sally Hawkins, Timothy Spall... Tarif : 3 euros.

C'est un conte de fée et pourtant c'est une histoire vraie. Waris Dirie, petite fille élevée dans le désert de Somalie, avec des cailloux pour horizon et des chèvres pour seul avenir, va devenir, grâce au jeu du destin, l'un des top models les plus célèbres du monde.

Le Petit Nicolas
Vendredi 1^{er} avril à 20h. De Laurent Tirard. Avec Valérie Lemercier, Kad Merad, Maxime Godart... Tarif : 3 euros.

Nicolas mène une existence paisible. Il a des parents qui l'aiment, une bande de chouettes copains avec lesquels il s'amuse bien, et il n'a pas du tout envie que cela change... Mais un jour, Nicolas surprend une conversation entre ses parents qui lui laisse penser que sa mère est enceinte. Il panique alors et imagine le pire : bientôt un petit frère sera là, qui prendra tellement de place que ses parents ne s'occuperont plus de lui, et qu'ils finiront même par l'abandonner dans la forêt comme le Petit Poucet.



Théâtre
«El keur pad'zous l'payasson»
par la troupe de «La Rampe»
Samedi 19 février à 16h.
Prix : 5 euros.
Une collaboration du Sablon et de la Société Royale d'Instruction Populaire.



Deux collaborateurs, Michel Kattran et Lyse Couzinet, sont invités par leur compagnie à passer un week-end dans un hôtel au Tyrol.

DÉCÈS DU 17/11/10 AU 31/01/11

BAYOT EMILE, 89 ANS, ÉPOUX DE MARCELLE GLINEUR
 BELLOMO VINCENZO, 85 ANS, ÉPOUX DE GRAZIA BEVILACQUA
 BORTIAUX YVETTE, 84 ANS, VEUVE DE EMILE STAQUET
 CAMARA MAMADY, 18 ANS, CÉLIBATAIRE
 CAMBIER PAULETTE, 68 ANS, DIVORCÉE
 CHIF MAURICE, 85 ANS, ÉPOUX DE MARTHE COLOT
 COLONVAL ROSE, 82 ANS, VEUVE DE PAUL DEVAUX
 DE BUYL NOËLLA, 88 ANS, VEUVE DE GEORGES HILTON
 DE GROVE FERNANDE, 79 ANS, VEUVE DE JACQUES GOURMEUR
 DEBAUQUE WILLY, 84 ANS, VEUF DE RENELDA MENGAL
 DEBAY CARMEN, 93 ANS, VEUVE DE LOUIS SOPHIE
 DELANDAT GERMAINE, 87 ANS, VEUVE DE ANDRÉ VANDERBÈQUE
 DEMARTIN JOSÉE, 57 ANS, ÉPOUSE DE YVON TASNIER
 DEMEURE MADELEINE, 91 ANS, VEUVE DE FRANTZ DUPONT
 DESSALLES JEANNE, 91 ANS, VEUVE DE RAOUL PLASMAN
 DUFOUR MARIE, 101 ANS, CÉLIBATAIRE
 DUFRANNE FÉLIX, 71 ANS, ÉPOUX DE JOSETTE DELMOTTE
 DUPONT YVETTE, 84 ANS, VEUVE DE ALFRED LARCIN
 DURANT ANNIE, 66 ANS, DIVORCÉE
 DURINCKX PIERRE, 83 ANS, VEUF DE CÉLINIE THOMASSIN
 DUSSENNE JEANNINE, 83 ANS, VEUVE DE VICTOR DELADRIÈRE
 FILLEUL CHRISTOPHE, 47 ANS, DIVORCÉ
 GABOREC CELA, 95 ANS, VEUVE DE YRIL KLIM
 GARCIA Y GARCIA MARIA 91 ANS, VEUVE DE FELIX OLIVARES
 GHYS CLAUDINE, 58 ANS, DIVORCÉE
 GLINEUR MARIE, 80 ANS, VEUVE DE AIMÉ BARBÉ
 GUIGNET ELIANE, 80 ANS, VEUVE DE MARCEL PRÉVOT
 HECTOR ANDRÉ, 75 ANS, ÉPOUX DE JEANNE LAMBERT
 HENNEAU LOUIS, 64 ANS, ÉPOUX DE YVETTE VAN OPSTAL
 HENROTTE RAYMOND, 79 ANS, VEUF DE ALBERTE GUYOT
 HOUYOUX MARIETTE, 86 ANS, VEUVE DE RENÉ LEDOUX
 HUTSEBAUT BERTHA, 93 ANS, VEUVE DE LUCIEN HEIRWEG
 IGOT JULIA, 80 ANS, VEUVE DE JULES AUBRY
 JEKIELEK JEAN, 76 ANS, VEUF DE ROBERTE PAQUET
 KAJAI ABDELKADER, 67 ANS, ÉPOUX DE MIMOUNA BOUJEMAOU
 KERCKAERT NELLY, 95 ANS, VEUVE DE JEAN HUMBLET
 LAMBERT EDMOND, 80 ANS, ÉPOUX DE GISELE GODTS
 LATTUCA GIUSEPPA, 84 ANS, VEUVE DE ANGELO LICATA
 LE DUC MICHEL, 55 ANS, ÉPOUX DE GILBERTE DESPIEGELEER
 LEFÈVRE NORBERT, 82 ANS, DIVORCÉ
 MARCHETTI BRUNO, 87 ANS, ÉPOUX DE MONIQUE LEFRANC
 MARFOUTINE ANNIE, 78 ANS, ÉPOUSE DE VICTOR CARRÉ

MARTENS LUCIAAN, 78 ANS, VEUF DE MARIA DE VOEGHT
 MARTIN VALENTINE, 88 ANS, VEUVE DE EMILE DANEELS
 MONGELLUZZO GIOVANNINA, 100 ANS, VEUVE DE GIUSEPPE PRUDENTE
 MOREAU ODETTE, 89 ANS, VEUVE DE MAX ADAM
 MOSSMANS MARIE-THÉRÈSE, 62 ANS, VEUVE DE PIERRE BULINCKX
 MROZEK STANISLAWA, 79 ANS, VEUVE DE GEORGES DELANDAT
 NOEL ALAIN, 59 ANS, ÉPOUX DE MARIE-JEANNE SCHEIRE-LINCKX
 NOVELLU ANGELO, 82 ANS, CÉLIBATAIRE
 PILETTE YVONNE, 90 ANS, VEUVE DE HENRI SECRET
 RAITTÀ MARIO, 79 ANS, ÉPOUX DE SARA BON
 REINARDT SÉRAPHINE, 88 ANS, VEUVE DE RAYMOND BOIS D'ENGHEN
 RICOUR RENÉE, 86 ANS, VEUVE DE GEORGES SARTIAUX
 SALMON ELISABETH, 95 ANS, VEUVE DE ERNEST BOUFFLOUX
 SARNO MELINA, 85 ANS, VEUVE DE GIOVANNI CARRESE
 SCATTOLINI EMILIO, 68 ANS, ÉPOUX DE NELLY POLON
 TIRONO GAETANO, 85 ANS, ÉPOUX DE GRAZIA SALAMONE
 VAN DAMME ROSINE, 91 ANS, DIVORCÉE
 VAN Dessel JEAN-MARIE, 61 ANS, ÉPOUX DE JOSETTE POULIART
 VAN LAERE LUCIENNE, 88 ANS, VEUVE DE WALTER POPPE
 VANDEMAELE SUZANNE, 88 ANS, VEUVE DE GEORGES MIGNON
 VANEBROUCK MARIE, 90 ANS, VEUVE DE EMILE CRUBECK
 VERPLANCKEN CHRISTIANE, 82 ANS, ÉPOUSE DE FRANZ VERBESTEL
 WEGRZYN HONORATA, 89 ANS, DIVORCÉE
 WILLAME JULIA, 68 ANS, VEUVE DE FERNAND FRANCO
 WUYTACK GRATA, 66 ANS, CÉLIBATAIRE
 ZAMMUTO CARMELO, 63 ANS, ÉPOUX DE BRUNA DE RONCHI

MARIAGES DU 17/11/10 AU 31/01/11

DINANT PASCAL ET KONSTANTARAKIS ELËNI
 LEGRAND FREDERIC ET DE RORE LAURENCE

NAISSANCES DEPUIS LE 24/09

ADANT NOAM, LE 23/11
 ALLARD MAILY, LE 2/01
 ALLARD JOEY, LE 2/01
 BACKAERT AARON, LE 23/01
 BALCAEN SOFIANE, LE 16/01
 BOULEKOUANE ALIYA, LE 18/01
 BUSQUIN NAËLLE, LE 22/12
 CAPIERRI MATT, LE 22/12
 COBERGH NOHAM, LE 1/12
 COGNAUX TOM, LE 17/12
 COLLARD TAO, LE 5/11
 DAXHELET BÉDY, LE 5/01
 DEDISTE EMMA, LE 31/12
 DEL BIANCO GIULIANO, LE 29/11
 GLOULOU MOHAMED-RAYEN, LE 16/11
 GUIRSCH NOLHAN, LE 5/12
 GUNS MATHÉO, LE 4/12
 HENINI DOUNIA, LE 8/11
 IACOBELLIS VALENTINO, LE 26/11
 JOLY ACÉLYA, LE 11/12
 JOSSE GABRIEL, LE 2/12
 KAMECHE MAÏSSA, LE 6/12
 LÉTÉ LILLOU, LE 23/11
 LORIGIOLA HORATIO, LE 15/11
 MAIRESSE LORENZO, LE 22/11
 MERCINY ILARIO, LE 8/01
 NAVEZ KYLIAN, LE 28/11
 NOËL RAFAËL, LE 6/12
 PALERMO LISANDRO, LE 5/01
 PANEPINTO MELINA, LE 18/11
 PETIT ELENA, LE 13/12
 PHILIPPE TILIA, LE 8/12
 POLLART ALICE, LE 30/09
 PROTIN SOLÈNE, LE 8/12
 SAGGIO LUCA, LE 24/12
 SAYE FLORIAN, LE 4/12
 SELVAIS FLORIANE, LE 2/01
 VANDEN BOSCH LOÏC, LE 10/01
 YAWARY MOHAMMAD-AMMIR, LE 17/01

Collectes
Ordures ménagères :
 17, 24/02 - 3, 10, 17, 24, 31/03
 7, 14, 21, 29/04
P.M.C. et cartons :
 16/02 - 2, 16, 30/03 - 13, 27/04

Les ateliers pour enfants du Sablon
 Place de Carnières, 36 - 064/43.17.18

Atelier du Carnaval du 7 au 10 mars
 «Les saveurs du monde» - Atelier créatif et culinaire

Eh bien non, le chocolat n'est pas belge et la frite non plus ! Le thé, n'est pas anglais et les pâtes ne viennent pas d'Italie !

Des milliers de saveurs, d'aliments, d'épices... ont été découverts dans le monde entier et rapportés par mer, air et terre au fil du temps, jusqu'à perdre leur identité. En plus de découvrir l'origine du cacao, de la patate, des épices... tu apprendras à goûter et composer quelques recettes à partir de ces aliments.



Atelier de Pâques du 18 au 21 avril
 «Les 4 éléments : l'air, la terre, le feu, l'eau»
 Atelier créatif et scientifique

Appel à tous les physiciens, biologistes, scientifiques, professeur Tournesol, Einstein et co, ou tout simplement aux bricoleurs, curieux, aventureux et à tous ceux qui s'ennuient à la maison... nous vous attendons nombreux au Sablon !

Tous les ateliers sont destinés aux enfants entre 4 et 12 ans (2 groupes).
 Tarif : 30 euros par semaine de stage.
 2 euros le repas chaud - Garderie : 1 euro l'heure.
 Horaire : de 9h à 16h - Garderie de 8h à 9h et de 16h à 17h.

Les ateliers créatifs pour adultes
 (dès 18 ans) du Sablon
 Place de Carnières, 36 - 064/43.17.18

Atelier dessin
 Initiation au dessin.
 Tous les lundis de 14h à 16h sauf jours fériés et congés scolaires. 10 séances : 40 euros - matériel non compris. (l'atelier sera mis en place à partir de 8 participants).

Atelier céramique
 Initiation à l'art de la terre et de la céramique.
 Tous les jeudis de 13h à 16h.
 Contact : Mme Christiane Empain au 064/44.92.27.

Atelier italien
 Initiation à la langue italienne.
 Tous les jeudis hors congés scolaires et jours fériés de 17h à 19h.
 Contact : Mme Sophie Mathieu au 064/33.29.04 ou au 0495/28.24.06.

Atelier Wallon
 Initiation à la langue wallonne via la mise en place de mini sketches, chansons... Ambiance et convivialité assurées ! Afin d'assurer un bon équilibre dans le groupe, renforcé par leur humour, les hommes sont fortement sollicités.
 Contact : Mme Liliane Faes au 064/44.66.85.

Si vous désirez connaître le médecin de garde, vous pouvez composer 24h/24 et 7j/7 ce numéro d'appel unique : 1733 (numéro payant) Pour les personnes qui souhaitent connaître la pharmacie de garde : www.pharmacie.be ou 0900/10.500 (0,45 euros/minute)

PHARMACIENS

BUSQUIN
 Rue Duvivier, 7
 Tél. : 064/43.22.88
CASTELAIN MULTIPHARMA
 Place du Marché, 2
 Tél. : 064/44.22.70
SCHIAVON - FAMILIA
 Grand-Rue, 33
 Tél. : 064/44.21.87
DALLONS
 Rue Waresaix, 55
 Tél. : 064/44.80.11
VALENTIN
 Grand-Rue, 10
 Tél. : 064/44.20.62
DEGHISLAGE
 Place de Carnières, 37
 Tél. : 064/44.21.22
HAMAIDE
 Av. Winston Churchill, 25
 Tél. : 064/28.38.98
SCHNITZLER
 Rue Royale, 159
 Tél. : 064/44.26.46

MAGAIN

Rue de la Station, 72
 Tél. : 064/44.62.16
MARCO
 Pl. de M-Ste-Aldegonde, 38
 Tél. : 064/33.40.48
LEJONC
 Grand-Rue, 53
 Tél. : 064/45.13.92

MEDECINS

BIARD
 Rue Montoyer 101
 Tél. : 064/44.99.59
BOUGARD
 Place de Carnières, 6
 Tél. : 064/45.10.93
 GSM : 0495/18.21.60
BRUNO
 Place Albert 1^{er}, 8
 Tél. : 064/45.93.52
BUSQUIN
 Rue du Beauregard, 45
 GSM : 0497/06.15.80
DE BODT
 Rue du Polichène, 10
 Tél. : 064/44.69.80

DE MATTEIS

Chée Brunehault, 23
 Tél. : 064/44.64.49
 Fax : 064/44.95.00
DUMONT
 Rue R. Warocqué, 14
 Tél. : 064/44.80.48
DUPONT
 Quai de la Haine, 122
 Tél. : 064/45.88.69
 GSM : 0495/21.06.06
FIRQUET
 Grand-Rue, 111
 Tél. : 064/44.37.45
FONDU
 Rue de la Malaise, 28
 Tél. : 064/45.89.10
GOBBE
 Rue Fontaine de Spa, 1A
 Tél. : 064/22.68.87
GUSTIN
 Rue Delbègue, 35A
 Tél. : 064/44.66.17
 GSM : 0477/90.60.70
HENNE
 Rue de la Portelatte, 12
 Tél. : 064/44.24.60
MARRÉ
 Rue Bois d'Hairmont, 28
 Tél./Fax : 064/44.37.38

MARTIN

Rue Duvivier, 21
 Tél. : 064/55.49.36
MOROSINI
 privé : rue des Ate-liers, 66
 Tél. : 064/44.46.77
 Cabinet: rue Abel, 35A
 Tél. : 064/44.58.45
MATAGNE
 Rue Waresaix, 50
 Tél. : 064/44.56.72
N'GUYA
 Rue Montoyer 101
 Tél. : 064/44.99.59
THIELEMANS
 Chée Brunehault 452A
 Tél. : 064/44.52.55
THIJS
 Place Max Buset, 9
 064/33.30.29
VERBESSELT
 Rue du Houssu, 5
 Tél. : 064/44.22.88
WASTELAIN
 Rue Ed. Peny, 27
 Tél. : 064/44.92.55
 GSM : 0474/85.38.95

Agenda

DATE	LIEU	ORGANISATEUR	MANIFESTATION	TÉLÉPHONE
JEUDI 17/02 à 19H	ROTONDE À L'ECOLE DE MSA	C. HORTICOLE LE LYS ROUGE	«ASSOCIER LES COULEURS AU JARDIN DE FLEURS» PAR M. HANOTIER	064/33.62.82
VENDREDI 18/02 à 20H	PLACE DE CARNIÈRES, 36	C. CULTUREL LE SABLON	CINÉMA : «FLEUR DU DÉSERT»	064/43.17.18
SAMEDI 19/02	ALLÉE DES HÊTRES	BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE	CLUB DE LECTURE MANGA POUR TOUS DÈS 12 ANS	064/43.16.70
SAMEDI 19/02 à 13H	S. BONNE CHAIR À CARNIÈRES	C. HORTICOLE LA ROSE ROUGE	DÎNER DES MEMBRES ANIMÉ PAR D.J. PATRICK AVEC 3 TOMBOLAS	064/54.10.10
SAMEDI 19/02 à 16H	PLACE DE CARNIÈRES, 36	C. CULTUREL LE SABLON	«EL KEUR PAD'ZOUS L'PAYASSON» PAR «LA RAMPE»	064/43.17.18
SAMEDI 19/02 à 19H	ACADÉMIE DE MUSIQUE	CHORALE L'EMILIEENNE	SOUPER	064/44.35.55
LUNDI 21/02 P.M.	PLACE ALBERT 1 ^{ER} , 16A	MAISON DE LA LAÏCITÉ	LES LUNDIS DU PRÉAU «LA FABRICATION DE LA BIÈRE»	064/44.23.26
MERCREDI 23/02	ALLÉE DES HÊTRES	BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE	LA MATINÉE DES BÉBÉS LECTEURS POUR LES 0-3 ANS	064/43.16.70
MERCREDI 23/02 à 14H30	RUE E. SOLVAY, 113	EGLISE PROTEST. ÉVANGÉLIQUE	MERCEDI SYMPA - ACTIVITÉS, JEUX POUR ENFANTS DE 7 À 12 ANS	064/21.38.94
JEUDI 24/02 DE 14H À 17H	PLACE ALBERT 1 ^{ER} , 16A	MAISON DE LA LAÏCITÉ	ATELIER D'ART FLORAL	064/44.23.26
JEUDI 24/02 à 20H	PLACE ALBERT 1 ^{ER} , 16A	MAISON DE LA LAÏCITÉ	CINÉ-CLUB «4 MOIS, 3 SEMAINES ET 2 JOURS» DE C. MUNGIU	064/44.59.40
JEUDI 24/02 à 14H	RUE E. SOLVAY, 113	EGLISE PROTEST. ÉVANGÉLIQUE	APRÈS-MIDI POUR DAMES - ATELIER CRÉATIF, PARTAGE, ÉCOUTE...	064/44.93.68
JEUDI 24/02 DE 10H À 12H	PLACE ALBERT 1 ^{ER} , 16A	MAISON DE LA LAÏCITÉ	ATELIER D'ART FLORAL	064/44.23.26
SAMEDI 26/02 DÈS 19H	SALLE DU PATRIA	GILLES DE LA PLACE VERTE	SOUPER DU 75 ^E ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ	0498/54.27.79
SAMEDI 26/02 à 20H	PLACE DE CARNIÈRES, 36	C. CULTUREL LE SABLON	BAR ACOUSTIQUE «THE EX» ET «R.A.F.»	064/43.17.18
LES 26 ET 27/02	PLACE DE CARNIÈRES, 36	C. CULTUREL LE SABLON	EXPOSITION «TESTICULUS» DE TONTON ALEXANDER	064/43.17.18
LUNDI 28/02	PLACE ALBERT 1 ^{ER} , 16A	MAISON DE LA LAÏCITÉ	APRÈS-MIDI D'AQUARELLES - 6€	064/44.23.26
MERCREDI 02/03 à 14H30	RUE E. SOLVAY, 113	EGLISE PROTEST. ÉVANGÉLIQUE	MERCEDI SYMPA - ACTIVITÉS, JEUX POUR ENFANTS DE 7 À 12 ANS	064/21.38.94
MERCREDI 02/03	PLACE DE CARNIÈRES, 36	C. CULTUREL LE SABLON	CASTING DE «FAITES-NOUS UNE SCÈNE»	064/43.17.18
VENDREDI 04/03 DÈS 14H	DÉPART DE L'HÔTEL COMMUNAL	ADMIN. COMMUNALE	CARNAVAL DES ENFANTS	064/43.17.78
VENDREDI 04/03 à 19H	ECOLE DES TRIEUX	LES CARNIER ROIS DU CIRQUE	SOUPER ET RÉPÉTITION DE BATTERIE ET CLARINETTE	0495/61.99.71
LES 06, 07 ET 08/03	MONT-STE-ALDEGONDE		CARNAVAL DE MONT-STE-ALDEGONDE	064/43.17.78
LUNDI 07/03	PLACE ALBERT 1 ^{ER} , 16A	MAISON DE LA LAÏCITÉ	APRÈS-MIDI D'AQUARELLES - 6€	064/44.23.26
DU 07 AU 10/03	PLACE DE CARNIÈRES, 36	C. CULTUREL LE SABLON	ATELIER CRÉATIF ET CULINAIRE POUR ENFANTS	064/43.17.18
DU 07 AU 11/03	CRIE DE MARIEMONT	CRIE DE MARIEMONT	STAGE DE CARNAVAL POUR LES 5-7 ANS. «RÉVEILLONS LA NATURE»	
DU 07 AU 11/03	CRIE DE MARIEMONT	CRIE DE MARIEMONT	STAGE DE CARNAVAL POUR LES 8-12 ANS. «DESTINATION ESPACE»	
MERCREDI 09/03	ALLÉE DES HÊTRES	BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE	KAMISHIBAI POUR TOUS DÈS 6 ANS	064/43.16.70
MERCREDI 09/03 à 19H	FOYER ALDEGONDOIS (JONQUIÈRE)	C. HORTICOLE LES ORCHIDÉES	CONFÉRENCE «VOLAILLES - BESOINS NUTRITIFS» PAR MME BIENFAIT	0475/26.98.33
SAMEDI 12/03	ALLÉE DES HÊTRES	BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE	CLUB DE LECTURE MANGA POUR TOUS DÈS 12 ANS	064/43.16.70
LES 13 ET 14/03	MORLANWELZ		FEUREU DE MORLANWELZ	064/43.17.78
MERCREDI 16/03 à 14H30	RUE E. SOLVAY, 113	EGLISE PROTEST. ÉVANGÉLIQUE	MERCEDI SYMPA - ACTIVITÉS, JEUX POUR ENFANTS DE 7 À 12 ANS	064/21.38.94
JEUDI 17/03	PLACE ALBERT 1 ^{ER} , 16A	MAISON DE LA LAÏCITÉ	ATELIER D'ART FLORAL - 10€	064/44.23.26
JEUDI 17/03	PLACE ALBERT 1 ^{ER} , 16A	MAISON DE LA LAÏCITÉ	JEUDIEUX - ENTRÉE GRATUITE	064/44.23.26
JEUDI 17/03 à 19H	ROTONDE À L'ECOLE DE MSA	C. HORTICOLE LE LYS ROUGE	CONFÉRENCE «LES PLANTES CONDIMENTAIRES» PAR M. WASTERLAIN	064/33.62.82
JEUDI 21/03 à 14H15	PLACE ALBERT 1 ^{ER} , 16A	MAISON DE LA LAÏCITÉ	LES LUNDIS DU PRÉAU : VENISE ET L'ORIENT	064/44.23.26
LUNDI 21/03 à 20H	PLACE DE CARNIÈRES, 36	C. CULTUREL LE SABLON	CONCERT CLASSIQUE - QUATUOR ALFAMA	064/43.17.18
MERCREDI 23/03	ALLÉE DES HÊTRES	BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE	LA MATINÉE DES BÉBÉS LECTEURS POUR LES 0-3 ANS	064/43.16.70
MERCREDI 23/03 à 19H	HÔTEL COMMUNAL	ASSOC. DES VILLES JUMELÉES	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	064/43.17.90
JEUDI 24/03	PLACE ALBERT 1 ^{ER} , 16A	MAISON DE LA LAÏCITÉ	ATELIER D'ART FLORAL - 10€	064/44.23.26
JEUDI 24/03 DÈS 19H30	TAVERNE DU BRASSEUR	SECTEUR PASTORAL	CAFÉ THÉOLOGIQUE	064/44.31.19
SAMEDI 26/03 à 11H	ALLÉE DES HÊTRES	BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE	RENCONTRE AVEC JACQUES DE PAOLI	064/43.16.70
DIMANCHE 27/03 à 15H	PLACE DE CARNIÈRES, 36	CENTRE CULTUREL LE SABLON	APRÈS-MIDI DE DÉTENTE ET DE FANTAISIE AVEC LES WALONEUS	064/43.17.18
LUNDI 28/03	PLACE ALBERT 1 ^{ER} , 16A	MAISON DE LA LAÏCITÉ	APRÈS-MIDI D'AQUARELLES - 6€	064/44.23.26
MERCREDI 30/03 à 14H30	RUE E. SOLVAY, 113	EGLISE PROTEST. ÉVANGÉLIQUE	MERCEDI SYMPA - ACTIVITÉS, JEUX POUR ENFANTS DE 7 À 12 ANS	064/21.38.94
JEUDI 31/03 à 14H	RUE E. SOLVAY, 113	EGLISE PROTEST. ÉVANGÉLIQUE	APRÈS-MIDI POUR DAMES - ATELIER CRÉATIF, PARTAGE, ÉCOUTE...	064/44.93.68
VENDREDI 01/04 à 20H	PLACE DE CARNIÈRES, 36	CENTRE CULTUREL LE SABLON	CINÉMA : «LE PETIT NICOLAS»	064/43.17.18
SAMEDI 02/04	ALLÉE DES HÊTRES	BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE	CLUB DE LECTURE MANGA POUR TOUS DÈS 12 ANS	064/43.16.70
SAMEDI 02/04	22 RUE ARGENTIN	SECTEUR PASTORAL DE MLZ	20 ^E KERMESSE AUX BOUDINS	
SAMEDI 02/04 à 20H	PLACE DE CARNIÈRES, 36	CENTRE CULTUREL LE SABLON	BALLET JARYEN «L'HARMONIE DES MESSAGES»	064/43.17.18
MERCREDI 06/04	ALLÉE DES HÊTRES	BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE	BOURSE AUX LIVRES	064/43.16.70
JEUDI 07/04 DE 10H À 12H	PLACE ALBERT 1 ^{ER} , 16A	MAISON DE LA LAÏCITÉ	ATELIER D'ART FLORAL - 10€	064/44.23.26
JEUDI 07/04 à 20H	PLACE ALBERT 1 ^{ER} , 16A	MAISON DE LA LAÏCITÉ	CINÉ-CLUB «RIEN DE PERSONNEL» DE MATHIAS GOKALP	064/44.59.40
VENDREDI 08/04	ALLÉE DES HÊTRES	BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE	BOURSE AUX LIVRES	064/43.16.70
DU 08/04 AU 04/09	MUSÉE ROYAL DE MARIEMONT	MUSÉE ROYAL DE MARIEMONT	VERRE ART DÉCO ET MODERNISME	064/21.21.93
SAMEDI 09/04	HAM/S/HEURE	CHORALE L'EMILIEENNE	CONCERT À HAM-SUR-HEURE	064/44.35.55
LES 10, 11 ET 12/04	CARNIÈRES		CARNAVAL DE CARNIÈRES	064/43.17.78
LUNDI 11/04	PLACE ALBERT 1 ^{ER} , 16A	MAISON DE LA LAÏCITÉ	APRÈS-MIDI D'AQUARELLES - 6€	064/44.23.26
MERCREDI 13/04	ALLÉE DES HÊTRES	BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE	KAMISHIBAI POUR TOUS DÈS 6 ANS	064/43.16.70
MERCREDI 13/04 à 19H	FOYER ALDEGONDOIS (JONQUIÈRE)	C. HORTICOLE LES ORCHIDÉES	«ASSOCIER LES COULEURS AU JARDIN DES FLEURS» PAR M. HANOTIER	0475/26.98.33
JEUDI 14/04	PLACE ALBERT 1 ^{ER} , 16A	MAISON DE LA LAÏCITÉ	JEUDIEUX - ENTRÉE GRATUITE	064/44.23.26
JEUDI 14/04 à 19H	ROTONDE À L'ECOLE DE MSA	C. HORTICOLE LE LYS ROUGE	«LA MULTIPLICATION DES PLANTES» PAR M. DELCULÉE	064/33.62.82
LUNDI 18/04	PLACE ALBERT 1 ^{ER} , 16A	MAISON DE LA LAÏCITÉ	LES LUNDIS DU PRÉAU : APRÈS-MIDI EN CHANSON - GOÛTER : 2€	064/44.23.26
DU 18 AU 21/04	PLACE DE CARNIÈRES, 36	CENTRE CULTUREL LE SABLON	ATELIER CRÉATIF ET SCIENTIFIQUE POUR ENFANTS	064/43.17.18
DU 18 AU 22/04	ALLÉE DES HÊTRES	BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE	STAGE CRÉATIF DE PÂQUES	064/43.16.70
DU 23 AU 25/04	BOURGOGNE	CHORALE L'EMILIEENNE	VOYAGE EN BOURGOGNE	064/44.35.55
DIMANCHE 24/04	PLACE DE MONT-STE-ALD.	C. HORTICOLE LE LYS ROUGE	GRANDE CHASSE AUX ŒUFS	064/33.62.82